

**PROJET ALPHABETISATION FONCTIONNELLE ET AUTONOMISATION DES
FEMMES AU MAROC**

**Autonomisation des femmes par l'intégration des approches « Genre » et « Droits
humains » dans l'alphabétisation : Dynamiques de changements**

Fatima Bakass et Aziz Chaker

Sommaire

Abréviations utilisées	3
Résumé.....	4
Première partie. Introduction.....	6
1. Contexte et justification de l'étude.....	6
2. Questions de recherche, bases théoriques et objectifs de l'étude.....	7
3. Rappel succinct de la situation initiale	8
3.1. Cadre des indicateurs de l'autonomisation des femmes.....	9
3.2. La population objet de l'étude.....	10
3.3. La méthode de collecte des données	10
3.4. Résultats saillants de l'étude initiale	11
4. Méthodologie de l'étude finale	11
4.1. La population objet de l'étude.....	11
4.2. Outils de collecte	12
4.3. Construction des indicateurs de changements.....	13
Deuxième partie. Etude du processus d'autonomisation des apprenantes	15
1. Attentes/besoins des femmes avant le programme	15
2. Facteurs de motivation derrière la démarche d'alphabétisation.....	16
2.1. La volonté personnelle pour sortir d'une situation devenue intolérable	16
2.2. La bénédiction du mari ou l'appui de la famille	16
3. Analyse du processus d'autonomisation	19
3.1. Savoir, de savoir-faire et de savoir-être	19
3.2. Connaissances, compréhension et perception du code de la famille.....	22
3.3. Travail domestique et autonomie économique et financière.....	25
3.4. Sécurité personnelle : vécu et perception de la violence.....	32
3.5. Participation à la prise de décision ou profil sociopolitique des femmes	36
3.6. Cadre et relations publics	37
4. Les attentes et aspirations des femmes.....	42
5. Avis des femmes sur le programme	43
Troisième partie. Conclusions et recommandations	45
Bibliographie.....	50
Annexes. Outils de collecte des données qualitatives	51

Abréviations utilisées

ABAMEOS : Association Baouabat Al Atlas Al Moutaouassit pour l'Education et les Œuvres Sociales

AED : Academy for Educational Development

ADEBT : Association de Développement et d'Environnement Bni Tajjit

DLCA : Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme

FG : Focus Group

IDH : Indice du Développement Humain

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNIFEM : Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes

USAID : United States Agency for International Development

Résumé

La présente étude sur les dynamiques de changements s'inscrit dans le cadre du projet Alphabétisation Fonctionnelle et Autonomisation des Femmes au Maroc, mené par UNIFEM Et AED avec le soutien de l'USAID, dans le cadre de la sous-composante « Alphabétisation » du projet Alef, en partenariat avec le Secrétariat D'Etat chargé de l'alphabétisation et de l'Education non formelle, visant notamment le renforcement de l'autonomie des femmes grâce à une meilleure connaissance et appropriation du code de la famille.

Cette étude fait suite à une étude initiale qui avait pour objectifs de fournir un cadre des indicateurs de l'autonomisation des femmes inscrites au projet Alef et de mesurer le degré de leur autonomisation au début du projet.

L'étude finale se veut essentiellement analytique dans le sens où elle vise à mettre en relief les dynamiques de changements impulsées par le dit projet à travers :

- l'examen et l'appréciation objective de ses résultats ;
- l'observation des changements qu'il produit et les conditions d'un changement durable ;
- la proposition de perspectives d'amélioration de la qualité des actions futures.

Elle repose sur 8 focus groups menés dans 8 sites, auprès de 11 femmes par site. Au total, 88 femmes ont participé à l'enquête qualitative. La discussion en groupe s'est axée sur l'utilisation de « la grille d'expression » qui donne aux femmes la possibilité de s'exprimer sur le programme, sur les changements qu'il a apportés et de faire la part des choses entre les changements dus au programme et les autres sources d'influence. Par ailleurs, l'observation directe de « la qualité de participation des femmes » aux focus groups a permis de mesurer le niveau du pouvoir intérieur des femmes (prise de parole, confiance en soi,...). Ces deux outils ont été complétés par d'autres instruments tels que « le profil des activités » ou encore « la grille de la participation à la prise de décision ».

En prenant les résultats de l'étude initiale comme point de référence et s'inspirant des réponses des femmes (analyse thématique), le présent rapport définit 6 indicateurs d'autonomisation des femmes.

En basant l'analyse sur les personnes, les processus en marche et les contextes d'étude, l'étude finale peut affirmer, à partir des propos des femmes, que le programme a réussi globalement à répondre aux attentes et aux besoins qu'elles se sont elles-mêmes fixées avant de l'intégrer (lire, écrire, compter, maîtriser les rituels religieux,...). En tant que programme d'alphabétisation proprement dit, le processus a plutôt bien marché, puisqu'il a permis l'acquisition de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la confiance en la personne,... Ces savoir, savoir-faire et savoir-être ont été un palier supplémentaire qui a permis de globalement améliorer le quotidien des femmes (plus grande autonomie de mobilité et meilleure gestion des questions personnelles, financières, sanitaires,...).

Toutefois, les droits de la personne et même parfois la compréhension de certaines dispositions du code de la famille n'ont pas été totalement acquis. Il est par ailleurs important de souligner les différences notables intra-site et inter-sites. Sans oublier pour autant les contextes d'évolution, les résistances culturelles locales et le niveau d'autonomisation des femmes au départ, on peut poser trois hypothèses quant au caractère inachevé de la réussite du programme centré sur la promotion des droits humains :

- des problèmes d'organisation et de gestion locale du programme d'alphabétisation : emploi du temps chargé de thématiques certes intéressantes mais moins focalisées sur l'approche genre et les rapports sociaux hommes-femmes ;
- une insuffisance en termes de compétences des animatrices du programme dans les approches genre et droits (niveau initial des animatrices, convictions personnelles et compétences, durée de la formation,...) ;
- le choix délibéré de cibler des femmes pour le programme d'alphabétisation, en « évinçant » les conjoints ou autres parents masculins vivant dans le foyer, ne serait-ce qu'à travers des activités de sensibilisation.

Première partie. Introduction

1. Contexte et justification de l'étude

En dépit des efforts considérables pour généraliser la scolarisation, éradiquer l'analphabétisme et développer un enseignement de qualité, le Maroc continue de présenter des déficits importants en matière de développement humain. Les indicateurs de type IDH du PNUD (2007-2008) classent le Maroc à la 126^{ème} place. Les explications se situent notamment dans la situation socioéconomique que vivent la femme marocaine de manière générale et la femme rurale en particulier.

En effet les statistiques les plus récentes montrent que :

- Le taux d'activité des femmes reste largement inférieur à celui des hommes. Le RGPH de 2004 atteste que 77,5% des hommes sont économiquement occupés contre seulement 28,4% des femmes.
- Les femmes actives travaillent dans les secteurs informels et précaires où les conditions de travail et de rémunération sont défavorables. En 2004, 57,7% des femmes actives sont des aides familiales.
- Le taux de chômage des femmes en milieu urbain est de 24,3% contre 16,6% pour les hommes. Les conséquences du chômage sont vraisemblablement plus dommageables pour les premières que pour seconds étant donné leur déficit de formation et la fragilité des secteurs dans lesquels leur activité se concentre.
- le taux d'analphabétisme est de 38,5% au niveau national¹. Les femmes sont les plus touchées : l'analphabétisme enregistre un taux de 52,2% contre 35% pour les hommes. En milieu rural, ce taux avoisine respectivement 73% et 51%.

En conséquence, on peut avancer que c'est l'analphabétisme des femmes qui est à l'origine de leur grande précarité tant au niveau de l'emploi que de la santé maternelle. Il est également reconnu que ce facteur, à côté la pauvreté extrême, est une des causes des énormes déficits enregistrés dans beaucoup de secteurs d'intervention prioritaire pour le développement au Maroc.

Dans ce contexte et venant en appui aux efforts du Maroc en matière d'éducation formelle et non formelle et à la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, un projet d'alphabétisation fonctionnelle, visant notamment le renforcement de l'autonomie des femmes grâce à une meilleure connaissance et appropriation du code de la famille, a été lancé par le projet ALEF² de l'USAID dans le cadre de la sous composante « Alphabétisation », en partenariat avec le département marocain de l'alphabétisation et l'UNIFEM.

¹ Enquête Nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation, Ministère de l'Education Nationale, 2006.

² Financé par l'USAID, ALEF vise à accroître l'employabilité des jeunes Marocains et Marocaines en renforçant la qualité et la pertinence de l'éducation primaire et secondaire collégiale et de la formation professionnelle. Le projet ALEF intervient dans les domaines de l'**Education** (éducation primaire et secondaire collégiale, alphabétisation) et de la **Formation Professionnelle**

Le projet met l'accent sur la promotion des Droits humains des femmes à travers les contenus des programmes d'alphabétisation (supports et méthodes) destinés aux femmes. Il vient ainsi en appui technique au Département de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle et à l'USAID dans la conception des outils d'alphabétisation ainsi que dans tout le processus de formation des animateurs. Le projet a comme ambition principale de montrer qu'intégrer l'approche droit à un processus d'alphabétisation permet d'améliorer les résultats tant dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture que dans le renforcement de l'autonomisation des femmes.

Ce projet d'une durée de 18 mois, a prévu un système de suivi et d'évaluation de l'intégration de la dimension « genre et droits des femmes » dans toutes les étapes du projet ainsi que les incidences de cette approche sur la vie quotidienne des femmes.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude qui se veut essentiellement analytique dans le sens où elle vise à mettre en relief les dynamiques de changements impulsées par le dit projet à travers :

- l'examen et l'appréciation objective de ses résultats ;
- l'observation des changements qu'il produit et les conditions d'un changement durable ;
- la proposition de perspectives d'amélioration de la qualité des actions futures.

2. Questions de recherche, bases théoriques et objectifs de l'étude

Cette étude cherche, par le biais d'indicateurs qualitatifs, à répondre à la question suivante : « quelles sont, selon les réponses des femmes apprenantes lors des *focus groups*, les manifestations de l'autonomisation des femmes alphabétisées ? » Cette manifestation qui a été souhaitée par le processus d'alphabétisation d'ALEF et notamment par l'intégration des approches « genre » et « droits humains ».

Mais avant tout il faut clarifier ce qu'on entend par le concept « autonomisation ». La littérature atteste de la pluralité de la compréhension que l'on a du concept³ de l'autonomisation mais les différentes définitions admettent des dimensions constantes. Des notions de caractéristiques individuelles (le sentiment de compétence personnelle, de prise de conscience et de motivation à l'action sociale), ainsi que celles liées à l'action, aux relations avec l'environnement et à sa dimension dynamique font l'unanimité⁴.

Sur le plan individuel, l'autonomisation est prise dans le sens d'un processus par lequel l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle. Elle comprend par ailleurs une dimension transactionnelle qui se joue aussi au plan social et collectif car il implique une relation avec les autres.

L'autonomisation est prise dans le sens d'un processus, d'une évolution, d'un changement. Mais afin de mesurer comment l'autonomisation finit par se mettre en place, il est nécessaire de considérer les différents niveaux de son application. Ainsi, on peut distinguer entre deux niveaux d'autonomisation⁵:

³Interchangeable dans la présente étude avec la notion d'*empowerment*, d'habilitation ou encore d'émancipation

⁴ Hofmann, 2003

⁵ Commission Femmes et Développement, 2007

- Niveau individuel : soit l'acquisition d'une plus grande autonomie, d'une capacité d'auto-détermination, de moyens permettant à chacun d'élargir la palette de ses choix dans la vie ;
- Niveau collectif : soit la capacité qu'un groupe peut développer afin d'influencer les changements sociaux, vers une société juste et égalitaire, en particulier dans les rapports entre les hommes et les femmes.

Chacun de ces niveaux englobe quatre dimensions⁶ :

- Dimension psychologique, en relation avec le développement des sentiments d'estime de soi et de confiance en soi, nécessaires pour prendre des décisions ; on y associe des notions comme « le pouvoir intérieur », « la volonté » ou encore « la force psychologique », « l'état d'esprit et la capacité de l'utiliser » et « la prise de conscience » qui permettent d'analyser les situations et de faire des choix. On y distingue également « l'être et le savoir être » ;
- Dimension économique, en relation avec l'importance d'avoir des activités permettant de générer un revenu et d'assurer un certain niveau d'indépendance économique (non seulement l'accès à des ressources ou à des bénéfices, mais aussi le contrôle de ceux-ci) ; on y associe des concepts tel que « avoir » qui favorise « le pouvoir de » ;
- Dimension cognitive où l'attention est centrée sur la prise de conscience de la réalité et des causes de la domination masculine ; sur ce point, c'est l'étroite relation et les interdépendances entre les droits et responsabilités des hommes et des femmes qui est centrale ;
- Dimension politique, impliquant la capacité d'analyser et de mobiliser son milieu social afin d'y introduire des changements.

Les quatre dimensions sont généralement transcendées par le savoir et le savoir-faire qui renvoient aux connaissances et aux compétences pratiques, intellectuelles et professionnelles et qui permettent de saisir de manière optimale des opportunités qui se présentent à l'individu ou à la communauté.

L'objectif de la présente étude est de mesurer les effets réels de la formation, basée sur l'intégration de l'approche « genre et droits humains » dans le processus d'alphabétisation, sur les comportements des femmes apprenantes dans leur vie quotidienne, en termes notamment d'autonomisation et d'auto-habilitation. Autrement dit, cette étude vise à capter les dynamiques de changements dues au programme d'alphabétisation qui auraient affecté la vie des femmes au quotidien tant sur le plan individuel que collectif.

3. Rappel succinct de la situation initiale

Portant sur les dynamiques de changements en termes d'autonomisation des femmes, la présente étude sociologique finale fait suite à une étude initiale menée en février 2007 dans le cadre du projet Alphabétisation Fonctionnelle et Autonomisation des Femmes au Maroc, et dont l'objectif était :

- d'établir un état des lieux des connaissances, attitudes et comportements des femmes apprenantes en matière des droits humains, spécialement les nouvelles dispositions introduites par le code de la famille ;

⁶Hofmann, 2002

- de construire des points de repères et de mesure (Benchmarks) par rapport auxquels une étude finale pourrait procéder à des mesures récapitulatives des effets de la formation.

3.1. Cadre des indicateurs de l'autonomisation des femmes

S'inspirant de plusieurs travaux et recherches scientifiques confirmés, l'étude initiale a établi un cadre d'autonomisation des femmes composé de 5 indicateurs, tels que présentés dans l'encadré suivant :

Encadré 1. Cadre des indicateurs de l'autonomisation des femmes

Dépendance et exclusion (absence de pouvoirs)	Autonomisation (capacités et pouvoirs d'agir)
Droits humains des femmes (connaissances, compréhension et représentations)	
Désinformation, méconnaissance ou faible sensibilisation aux droits des femmes	Information, sensibilisation et connaissance des droits des femmes
Mauvaise compréhension, assimilation erronée des nouvelles dispositions du code de la famille	Compréhension, assimilation et appropriation des nouvelles dispositions du code de la famille
Représentations véhiculées et résistances développées des droits des femmes	Représentation positive et reconnaissance des droits des femmes
Sécurité personnelle et identité positive (comportements et représentations)	
Environnement familial marqué par l'insécurité et les violences	Absence de violence au sein du ménage
Discriminations et intolérance	Identité positive et estime de soi
Travail domestique, autonomie économique et financière (revenus et emploi)	
Accès limité ou impossible à des opportunités de formation	Accès à la formation et l'apprentissage
Chômage, emplois précaires, cycliques ou intermittents, revenu insuffisant pour les besoins essentiels	Sécurité économique et capacité à travailler et de prendre part à la vie économique
Participation à la prise de décision (comportements au sein du ménage)	
Entraves à la participation aux affaires courantes du ménage	Capacité de faire des petits achats pour la famille (viande, légumes, gaz, épices, etc.), des articles personnels (shampoings, bracelets) ou pour les enfants (bonbons, crème glacé)
Barrières à la gestion des affaires domestiques	Capacité de faire de plus grands achats pour la famille (casseroles, meubles), pour les enfants ou personnels (vêtements)
Pas de participation aux décisions importantes au sein du ménage	Participation aux décisions importantes au sein du ménage concernant des travaux de rénovation ou des réparations à la maison ou des activités de production (élevage, achat ou location de terre, etc.)
Cadre et relations de vie (comportements à l'extérieur du ménage)	
Mobilité restreinte	Mobilité facilitée et accessibilité aux lieux publics tels que le souk/marché, dispensaire, etc.
Isolement et marginalisation	Capacité d'intégrer à la société dans son ensemble (liens sociaux, soutien et solidarité, etc.)

3.2. La population objet de l'étude

L'étude initiale a reposé sur un échantillon composé de 90 femmes apprenantes, dans 8 sites :

- Dans la région du Grand Casablanca : Moulay Rchid et Médiouna ;
- Dans la région du Chaouia-Ouardigha : Settat et Ben Slimane ;
- Dans la région du Méknès-Tafilalet : El Hajeb et Errachidia (Tinjdad) ;
- Dans la région du Oriental : Bouarfa (Beni Tajjit) et Nador (Midar)

3.3. La méthode de collecte des données

Les outils de collecte utilisés par l'étude initiale sont :

- des entretiens individuels sur la base d'un questionnaire individuel ;
- des *focus groups* ;
- une observation directe des cours d'alphabétisation.

Les *focus groups* ont été axés sur les instruments suivants :

- **Profils des activités** : cet outil permet d'identifier et d'analyser les différentes activités / forme de travail des hommes et des femmes, y compris les activités « peu visibles » car peu ou pas rémunérées (analyse basée sur le triple rôle productif, reproductif et communautaire) ; il s'agit de répondre aux questions : Qui fait quoi / telle activité ? Quand ? Où ? Pendant combien de temps ? En utilisant quelles ressources ?
- **L'horloge des activités journalières** : Cet outil complémentaire au profil d'activités permet de visualiser la répartition des tâches et la charge de travail selon le genre et les saisons, d'identifier les moments disponibles dans la journée pour intervenir (réunions, formations, activités), d'évaluer la possibilité du développement de certaines activités nouvelles (activités génératrices de revenus...)
- **Rôles sociaux respectifs des femmes et des hommes et rapports entre les sexes** : comment les femmes perçoivent-elles et vivent les rôles sociaux des hommes et des femmes ?
- **Participation à la prise de décisions** : Cet outil permet de connaître le pouvoir des femmes par rapport aux hommes, de savoir « qui décide de quoi ? »
- **Carte d'accès et contrôle des ressources** : Cet outil est fréquemment utilisé après le profil d'activité, car il complète utilement les informations recueillies. L'accent est mis sur la question de l'accès aux ressources et à leur contrôle des hommes et des femmes, la situation étant généralement très différente entre eux ; il s'agit d'identifier les ressources nécessaires à leur vie quotidienne et à leurs activités et répondre ensuite aux questions : Qui utilise ces ressources ? Qui contrôle ces ressources ? pourquoi ?
- **Besoins pratiques et intérêts stratégiques** : Cet outil permet de connaître les besoins et intérêts des femmes, partant du principe que les femmes en tant que groupe ont des besoins et intérêts particuliers, différents de ceux des hommes.
- **Carte sociale locale** : La carte sociale permet d'acquérir des connaissances générales sur une communauté donnée (quartier, douar...). L'essentiel ici n'est pas la précision cartographique, mais plutôt l'obtention d'informations révélant la façon dont la communauté locale, les hommes et les femmes perçoivent leur environnement. La carte permet avant tout d'établir un dialogue avec les habitants / acteurs locaux.

- **Changements et aspirations** : cet outil aide à voir la façon dont la communauté perçoit les changements environnementaux, économiques, sociaux ou institutionnels au niveau local. Cet outil met en lumière ce qui s'améliore et ce qui empire.

3.4. Résultats saillants de l'étude initiale

Les indicateurs d'autonomisation des femmes, fournis par l'étude initiale, montrent expressément qu'avant la mise en place du projet d'alphabétisation, elles ne connaissaient pas leurs droits et ne détenaient aucun ou peu de pouvoir de décision ou de contrôle. En effet :

- Les connaissances des femmes sur le nouveau code de la famille « étaient faibles et limitées, la compréhension et les représentations qu'elles avaient de certaines dispositions de ce code étaient fausses et erronées » ;
- La participation des femmes dans la prise de décisions au sein du ménage était réduite, quel que soit le niveau d'importance de la décision ;
- Le travail domestique ainsi que les activités productives des femmes n'étaient pas valorisés et les revenus n'étaient pas réguliers, exposant les femmes à une insécurité économique ;
- Les femmes étaient exposées à toutes sortes de violences, de discriminations et d'insécurité personnelle ;
- Le degré et les types de mobilité des femmes étaient particulièrement limités ;
- Les femmes éprouvaient des difficultés certaines à s'intégrer à la société dans son ensemble ;
- La sensibilisation des femmes aux questions publiques et leur capacité de s'organiser étaient absentes.

4. Méthodologie de l'étude finale

Rappelons que la question à laquelle nous nous attellerons désormais est de savoir si, grâce au projet, la situation initiale susmentionnée a changé dans le sens positif et si les femmes ont pu développer des connaissances, des comportements et des pratiques qui témoignent de leur autonomie et habilitation, et ce à travers des indicateurs sur les dynamiques de changements.

Soulignons également que, à la différence de l'étude initiale et en concertation avec les commanditaires de l'étude, l'étude finale repose uniquement sur la technique des *focus groups*, dans la mesure où une autre étude, reposant sur les entretiens individuels (par questionnaire), est en cours de réalisation.

4.1. La population objet de l'étude

L'étude sociologique finale est centrée sur les femmes apprenantes ayant suivi le programme d'alphabétisation basée sur les approches « genre » et « droits humains ». L'enquête qualitative est organisée autour de 8 *focus groups*, menés auprès d'un échantillon de 88 femmes⁷ dans les mêmes 8 sites ciblés lors de l'étude initiale, à savoir :

- la région du Grand Casablanca : Moulay Rchid et Médiouna ;
- la région du Chaouia-Ouardigha : Settat et Ben Slimane ;
- la région du Méknès-Tafilalet : El Hajeb et Errachidia (Tinjdad) ;

⁷ A raison de 11 femmes par site.

- la région de l'Oriental : Bouarfa (Beni Tajjit) et Nador (Midar)

Dans chaque région d'étude, les femmes pressenties pour les focus groups ont été sélectionnées parmi les 25 femmes ayant fait l'objet de l'enquête statistique en cours (enquête par questionnaire⁸).

4.2. Outils de collecte

Etant donné l'objectif général de l'étude sociologique finale⁹, la technique de collecte sur laquelle celle-ci se fonde et le nombre restreint des *focus groups*, il est difficile de reproduire les mêmes indicateurs élaborés lors de l'étude initiale ou de parvenir à une comparabilité totale entre les résultats qui en émanent et ceux résultant de l'étude finale. Seules les données qualitatives (produites par les *focus groups*) restent comparables. Ceci oblige à élaborer de nouveaux outils plus synthétiques mais permettant de recueillir des données suffisamment variées et au contenu riche en informations. Le but est d'optimiser la qualité et la portée des données et des analyses qui en découleront.

Dans ce sens, nous avons construit une grille d'expression des apprenantes sur le programme et son impact que nous avons complétée par l'observation directe de la qualité de participation des apprenantes au sein des *focus groups*.

4.2.1. La grille d'expression des femmes apprenantes sur le programme

Elle permet aux femmes apprenantes de s'exprimer sur le projet et son impact et de l'analyser, notamment en groupe. S'inspirant des idées et du cadre des indicateurs de l'autonomisation des femmes élaborés dans l'étude initiale, cet instrument permet :

- de savoir comment ces femmes ont-elles été intégrés dans le projet et à quel niveau elles y participent et comment ? ;
- de mettre en exergue les compétences et le savoir-faire technique des femmes : savent-elles écrire leur nom, identifier un billet de banque, compter, lire un journal, ou un formulaire bancaire ? etc. ;
- d'identifier les changements ressentis par les femmes à différents niveaux : connaissance et compréhension du code de la famille, vécu et perceptions de la violence masculine, vécu et perceptions des inégalités de genre, travail domestique et autonomie financière et économique, participation à la prise de décision, statut au sein de l'environnement familial et social et cadre et les relations de vie. Ce volet comprend notamment des questions sur le pouvoir intérieur (c.à.d. tout ce qui est en rapport avec l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, la conviction, la force psychologique,...) ;
- d'identifier les causes auxquelles elles attribuent chaque changement.

Etant donné qu'il est difficile d'imputer au seul programme ALEF tous les effets et changements observés (les femmes étant nécessairement exposées à d'autres influences qui contribuent aux changements de comportements), la grille d'expression donne aux participantes la possibilité d'identifier elles-mêmes les impacts attribuables au programme en question.

⁸ Qui ne fait l'objet d'analyses dans l'étude finale.

⁹ L'étude finale ne vise pas à évaluer le programme d'alphabétisation mais simplement à mettre en exergue les changements qui ont affecté la vie des femmes en termes d'autonomisation, grâce au programme d'alphabétisation.

4.2.2. L'observation directe de la qualité de participation

Elle repose sur les impressions du chercheur. Il s'agit en fait de répondre aux questions suivantes sur la participation des femmes lors du *focus groups* :

- la participation est-elle critique et active ?
- les femmes s'expriment-elles facilement ?
- Prennent-elles toutes la parole ou bien y a-t-il celles qui sont là juste pour exprimer une présence « physique » ?
- Parviennent-elles à exprimer leurs préférences, leurs craintes, leurs critiques et suggestions à tous les sujets abordés ?

Par ailleurs, ces deux instruments ont été complétés, quand le temps le permettait, par les outils utilisés lors de l'étude initiale :

- Profils des activités ;
- Horloge des activités journalières ;
- Participation à la prise de décisions ;
- Besoins pratiques et intérêts stratégiques.

4.3. Construction des indicateurs de changements

Sur la base des instruments de collecte susmentionnés (élaboration *a priori*) et guidés par les réponses spontanées des femmes concernant ce qu'elles ont vécu comme changements (élaboration *a posteriori* qui se fonde sur l'analyse thématique du corpus recueilli), nous avons construit au final 6 grands groupes d'indicateurs comme le décrit l'encadré ci-après.

Encadré 2. Cadre des indicateurs de changements en matière d'autonomisation des femmes

Grands groupes de concepts d'autonomisation	Indicateurs mesurables (qualitativement)
Savoir, savoir-faire et savoir-être	Apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul
	Apprentissage des rituels religieux
	Apprentissage de la technologie
	Capacité de traitement de l'information
	Pouvoir intérieur (estime de soi, confiance en soi,...)
	Qualité de participation dans le <i>focus group</i>
Connaissance, compréhension et perceptions du code de la famille	Connaissances en matière du code de la famille
	Compréhension des dispositions du code de la famille
	Perceptions vis-à-vis du code de la famille
Travail domestique et autonomie économique et financière	Types et charges de travail des femmes
	Statut au sein du ménage (rapports genre, autres rapports)
	Capacité de gestion des affaires personnelles et du ménage au quotidien
Sécurité personnelle	Vécu de la violence
	Perception de la violence
Prise de décision	Participation aux décisions relatives aux petits achats
	Participation aux décisions relatives aux achats plus importants
	Participation aux décisions importantes au sein du ménage (rénovation, achat ou location de terre, crédit, mariage des enfants, travail de l'un des membres, voyage, visite à la famille,...)
Cadre et relations publics	Mobilité et utilisation de l'espace public
	Développement de comportements citoyens
	Appréciation des besoins pratiques et intérêts stratégiques
	Transmission du savoir acquis aux autres

Deuxième partie. Etude du processus d'autonomisation des apprenantes

1. Attentes/besoins des femmes avant le programme

Pour les femmes enquêtées, l'inscription au programme ALEF était une opportunité « pour apprendre et devenir comme les autres ». Les priorités exprimées témoignent d'une série d'attentes et de besoins concrets :

- Maîtriser les rituels religieux pour en parfaire la pratique : c'est le facteur commun à toutes les femmes interviewées qui veulent bien faire la prière, lire le coran et apprendre les versets coraniques, apprendre les hadiths, apprendre les implorations, se préparer à un éventuel pèlerinage ;
- Avoir une autonomie de déplacement et d'utilisation de l'espace public : pouvoir aller chez le médecin, à l'hôpital, savoir prendre le bus ou l'ascenseur, connaître les noms des rues, les numéros des maisons,... ;
- Maîtriser les technologies principalement l'usage du téléphone (composition d'un numéro, écriture et lecture d'un texto,...) ;
- Construire/préserver son espace d'intimité grâce à l'usage des nouveaux apprentissages (lecture, écriture) ;
- Comprendre les informations suivies dans les médias audiovisuels que ce soit dans le journal télévisé, les émissions religieuses ou culinaires,... ;
- Pouvoir assurer le suivi de la scolarité des enfants : les femmes constatent que leurs enfants en bas âge et qui sont à l'école surestiment la capacité des mamans, tandis que ceux âgés jouent de leur naïveté et de leur analphabétisme ;
- Apprendre des métiers (artisanat, coupe, couture ;...), soit pour les besoins du ménage au quotidien (raccourci des vêtements, décoration de la maison,...), soit pour pouvoir développer des activités génératrices de revenus/créer sa propre affaire (commerce, artisanat ;...)

Témoignages de femmes

- C'est pour comprendre ce qui se dit à la télévision, voir l'émission culinaire de Choumicha et lire le Coran, FG Midar
- C'est pour le bonheur de découvrir beaucoup de choses de la vie quotidienne, devenir membre de la société et s'adapter à l'environnement, lire le coran et le comprendre, comprendre les instructions du pèlerinage. On n'a pas toujours l'information exacte, FG My Rchid
- Je veux lire des lettres que je reçois, je n'ai pas envie que les autres sachent leur contenu. Je veux composer moi-même le numéro de téléphone, avant je devais demander à quelqu'un pour m'aider, FG El Hajeb
- Je voulais apprendre comme les autres filles. Elles apprennent des choses utiles. Avant, je sentais que j'étais inférieure et sans instruction, FG El Hajeb
- J'ai vu que j'étais la seule parmi ma fratrie à être analphabète. Cette idée ne m'a pas quitté depuis que je suis toute petite. J'ai quitté l'école au primaire. Mes parents étaient des ruraux et ils n'avaient pas des moyens pour que j'aille à l'école, FG Laouamra
- Je n'ai jamais été à l'école. Les cours m'ont permis de bien faire la prière, de prendre le bus, de connaître le chemin pour aller à l'hôpital par exemple, il suffit de lire les indications sur les pancartes, FG Laouamra
- Je suis contente de pouvoir faire ma prière correctement, si je me rends au pèlerinage, je saurais appliquer les règles correctement, FG Laouamra

2. Facteurs de motivation derrière la démarche d’alphabétisation

La démarche pour intégrer le programme d’alphabétisation fonctionnelle s’est développée en fonction d’une multitude de facteurs d’influence tant personnels, familiaux que contextuels :

2.1. La volonté personnelle pour sortir d’une situation devenue intolérable

La dimension la plus structurante de la dynamique discursive émanant des *focus groups* est sans doute matérialisée par la volonté imperturbable des femmes « *d’apprendre par tous les moyens* ». Une multitude d’expressions vient en effet conforter ce résultat qui témoigne du désir des femmes de sortir de situations indésirables, dues essentiellement au fait qu’elles sont analphabètes. Car au-delà des besoins et attentes tangibles qu’elles ont priorisés, les femmes semblent mal vivre leur analphabétisme. D’où un état « psychologique » où prédominent des sentiments complexes de blocage, d’incapacité, d’infériorité ou encore d’humiliation parce qu’elles se sentent diminuées sur plusieurs plans. La pratique religieuse était ainsi vécue comme inachevée à cause du peu de connaissances relatives aux fondamentaux de la religion. Quand des personnes instruites leur refusaient de l’aide dans certaines situations qui se produisent quotidiennement ou que des personnes profitent de leur ignorance, cela créaient chez les analphabètes un sentiment d’incapacité et d’infériorité. A cela s’ajoutait le sentiment d’être les inégales des autres femmes qui ont été à l’école (formelle ou informelle), quel que soit l’environnement où elles évoluaient (sœurs, amies, voisines, intervenantes à la télévision,...).

Dans ce sens, et comme l’a fortement souligné l’étude initiale, l’alphabétisation, une envie parfois très ancienne, a été accueillie réellement comme l’école de la seconde chance pour arriver au changement et porter un nouveau regard sur la vie. Mais il est intéressant de constater que cet avis est partagé aussi bien par celles qui n’ont jamais été à l’école que par celles qui ont été déscolarisées. Ces dernières avancent deux raisons fondamentales : la peur d’oublier le peu qu’elles ont appris à l’école et la prise de conscience de l’importance de l’instruction au fil des années. Par ailleurs, apprendre à lire et à écrire était, pour certaines, un palier pour atteindre l’indépendance financière : certaines femmes apprennent en parallèle des travaux manuels (coupe-couture, broderie,...) dans le but de monter à l’avenir un projet personnel et avoir un revenu. D’autres, ayant déjà leur propre affaire (atelier de couture, commerce), trouvaient là une occasion pour être autonomes dans sa gestion quotidienne.

Mais au delà des besoins immédiats exprimés, c’est le désir de « *changer les choses, de modifier le cours de sa vie et d’acquérir une identité humaine* » qu’on a relevé dans les discours des femmes, quel que soit le groupe de discussion.

2.2. La bénédiction du mari ou l’appui de la famille

Les femmes inscrites au programme ALEF ont été généralement appuyées par leurs maris, leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs enfants, ou encore leurs belles-mères. La famille s’était montrée compréhensive et continue de l’être vis-à-vis des néo-alphabétisées et les encourageant aujourd’hui à poursuivre le processus enclenché. Pour les plus jeunes notamment, ce sont les parents qui ont pris conscience de l’importance de l’école, regrettant la non-scolarisation ou la déscolarisation de leurs enfants devenus aujourd’hui des adolescentes ou des jeunes et veulent aujourd’hui rectifier le tir.

Pour toutes les femmes mariées, l'adhésion du mari à leur démarche d'apprendre est le facteur catalyseur, sa bénédiction ayant été en effet indispensable. Mais cette « faveur » du mari restait très souvent conditionnée par le fait que les épouses effectuent les tâches ménagères avant d'aller aux cours. Les maris qui sont ouverts à l'alphabétisation sans condition constituent une minorité : c'est le cas surtout des femmes dont les maris sont dans l'enseignement et qui n'acceptent plus que leurs femmes soient des analphabètes. Par ailleurs, les hommes qui ont refusé d'emblée l'idée de l'alphabétisation de leurs femmes ont été finalement convaincus par celles-ci par le biais de l'invocation opportune des raisons religieuses comme le désir de parfaire la pratique des prières. Ce facteur reste un moyen de persuasion efficace. D'autres l'ont été parce que les enfants, aujourd'hui devenus grands, étaient intervenus pour appuyer leur mère.

L'appui du mari ou de la famille a été récompensé puisque, de l'avis des néo-analphabètes enquêtées, les membres de la famille sont globalement satisfaits des résultats. Ce processus complice traverse les générations, impliquant directement ou indirectement toutes catégories d'âge.

Témoignages de femmes

- La famille est contente et nous encourage, FG Médiouna
- Ma belle-mère ne voulait pas mais j'ai dû lui expliquer que je voulais comprendre des choses, notamment pour la prière et pour quand j'aurais à me déplacer. Mon mari était contre mais il a fini par accepter, c'est mon fils qui l'a convaincu, FG Laouamra
- Mon mari est instituteur, il m'a encouragée pour suivre l'alphabétisation. Il veut que sa femme soit instruite, FG Tinjdad
- La famille est heureuse, mes enfants et mon mari sont heureux que j'aille à l'école, ma mère est contente et me dit « va au cours », FG El Hajeb
- Mon mari n'était pas d'accord, cela faisait deux ans que j'essayais et finalement il a cédé, ce sont mes enfants qui l'ont convaincu. Mon mari me disait « tu es trop âgée pour comprendre », FG My Rchid

2.3. L'évolution du contexte

Certaines femmes interrogées avançaient que durant leur enfance ou leur jeunesse, la scolarisation des filles était encore une honte, un scandale. Aujourd'hui, elles ont senti que les mentalités ont changé et que les femmes, même les plus âgées, peuvent s'instruire et rattraper le temps perdu, puisque cette idée ne choque plus. La prise de conscience qu'aujourd'hui « *le savoir n'a plus d'âge* » était un élément essentiel dans la prise de décision de s'inscrire à un cours d'alphabétisation notamment chez les femmes moins jeunes.

Témoignages de femmes

- Dans le passé, quand nous étions petites, c'était une honte que la femme aille à l'école, maintenant que je suis âgée, je voulais apprendre, FG Tinjdad
- On peut étudier même à 60 ans, les choses ont changé, FG Médiouna

Dans ce registre, les campagnes de sensibilisation ont joué un rôle important dans le recrutement des femmes, que ce soit à la mosquée, par le biais de l'association, des autorités locales, de la presse audiovisuelle ou rapportées par un membre de la famille ou de l'entourage (frère, fils, sœur, voisine,...).

Témoignages de femmes

- C'est grâce à une campagne de sensibilisation à la mosquée, j'ai pensé à venir à l'école. Mes enfants m'encouragent, FG Benslimane
- Ce qui m'a encouragée ? J'étais à la mosquée et je voyais les femmes qui lisaient le coran, FG My Rchid
- Il y a des femmes qu'on voit à la télé en train d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs, FG El Hajeb
- C'est à la mosquée que j'ai appris pour les inscriptions. C'est l'amour pour Dieu qui m'a encouragée, FG Benslimane

2.4. La suppression de certains obstacles à l'alphabétisation

Généralement, les femmes enquêtées dans les différents sites résident actuellement en milieu rural ou en sont originaires. De ce fait, les raisons qu'elles avancent pour expliquer leur analphabétisme se ressemblent d'un site à l'autre : les conditions difficiles des parents dans le passé, la préférence donnée au garçon en matière de scolarisation notamment, l'importance de l'aide des femmes dans les travaux domestiques (garde des troupeaux, ménage,...),... Aujourd'hui, certaines de ces causes sont en partie ou en totalité levées.

A Douar Laoumra et à Ksar Takhoualt (milieu rural), les plus jeunes constatent que les parents ont pris conscience de leurs erreurs et regrettent d'avoir laissé leurs filles sans scolarité ou de les avoir déscolarisées trop tôt. Ils vont même jusqu'à se culpabiliser de cette injustice parce qu'ils sentent chez leurs enfants de sexe féminin, la frustration et le sentiment d'être diminuées.

Par ailleurs, les femmes ont un peu plus de marge de manœuvre, maintenant que la vie dans le douar est relativement plus facile que par le passé. L'exemple le plus parlant est le raccordement du Ksar Takhoualt au réseau d'approvisionnement en eau potable lequel, en libérant les femmes de la corvée d'eau, leur a donné plus de temps libre, qu'elles se sont hâtées d'utiliser dans des activités utiles comme les cours d'alphabétisation.

Le rôle des acteurs du développement (société civile, autorités locales, communauté,...) dans ce changement est aussi à souligner, quel que soit le site visité.

Toutefois, il convient de préciser que malgré l'adhésion au processus d'alphabétisation, l'assiduité des femmes n'est pas totale. Du fait de leurs multiples autres contraintes (tâches ménagères, travail dans les champs, garde du bétail, soins prodigués aux enfants,...), les femmes déclarent ne pas participer régulièrement aux cours d'alphabétisation.

3. Analyse du processus d'autonomisation

Les résultats de l'enquête sont révélateurs d'une dynamique vers plus d'autonomisation des femmes grâce au programme. Il s'avère également qu'elles ont développé de grandes capacités d'adaptation. La modification des comportements est certaine et une amélioration de certains aspects de la vie des femmes a été relevée. Ces changements positifs peuvent être mesurés à plusieurs niveaux.

Tout en insistant sur le fait que l'enquête qualitative n'a pas pour vocation de produire des résultats chiffrés, ni de donner des ordres de grandeurs, nous avancerons, au fur et à mesure des thèmes analysés, notre perception quant au degré d'autonomisation des femmes à travers les différents indicateurs et les différences notées entre les femmes et entre les sites.

3.1. Savoir, savoir-faire et savoir-être

Que ce soit dans l'étude initiale ou à travers les perceptions des femmes elles-mêmes lors de l'étude finale, il semble qu'avant, les femmes bénéficiaires "ne comprenaient pas grand-chose" à cause de leur analphabétisme. Aujourd'hui, elles ont appris à :

- compter et calculer, même si certaines peinent encore ;
- lire, selon les cas, les enseignes de l'hôpital, des cabinets médicaux, des cliniques, de la pharmacie, du souk ou du téléphone, les plaques indiquant la station et les numéros des bus, les panneaux de circulation (la direction des villes, le nombre de kilomètres,...) ou d'entrées/sorties d'une autoroute, des écriteaux, des affiches,... ;
- écrire, par exemple des messages téléphoniques (Texto/SMS) ou les recettes de cuisine (notamment de « Choumicha », présentatrice d'une émission culinaire diffusée sur une chaîne de télévision marocaine) ;
- Reconnaître des billets de banque par les chiffres en dh indiqués ;
- Convertir la monnaie du dirham en rials ;
- Mieux maîtriser les rituels et les principes religieux : la prière, les versets coraniques, les implorations, les hadiths,... ;
- utiliser les technologies : écrire ou composer un numéro de téléphone, lire les titres sur l'écran télévisé, prendre l'ascenseur, comprendre le mode d'emploi pour la congélation des produits,... ;
- Mieux maîtriser le traitement de l'information : pouvoir comprendre ce qui se dit pendant les informations à la télévision et à la radio, lire les titres et les textes sur l'écran télévisé, comprendre les spots publicitaires,... ;
- Apprendre certains travaux manuels (mercerie, coupe, couture,...).

Les effets bénéfiques de l'alphabétisation ont fait tâche d'huile. Certaines bénéficiaires affirment qu'elles ont commencé à aider leurs enfants et même leurs petits enfants dans leurs devoirs scolaires et ce, à différents niveaux de scolarité (de la maternelle jusqu'à parfois la 4^{ème} ou la 5^{ème} année du primaire).

Un accent particulier est généralement mis sur le bénéfice de la formation sur le plan religieux qui leur a donné la capacité désormais de lire le coran pour la prière et de connaître plusieurs sourates en plus de la Fatiha (premier verset du coran), au lieu des simples versets coraniques courts, récités de mémoire et parfois de manière erronée pendant les prières.

Certaines ne cachent pas leur "plaisir" de fréquenter un espace d'apprentissage, duquel elles étaient exclues jusque là, et de toucher/manipuler du matériel qu'elles croyaient ne pas être faits pour elles (stylos, cahiers, livres, tableaux, craies,...). Elles rattrapent un plaisir et des émotions jamais connues, comme se mettre en situation de compétition d'intelligence scolaire avec les élèves et les étudiants. On note aussi l'acquisition d'une conscience du droit à l'égalité au sein du foyer, palier essentiel en gain de citoyenneté. Les femmes se sont rendues compte aussi, à l'occasion de cet apprentissage, que parler à l'autre, au mâle, fils ou mari, nécessite parfois un "vocabulaire" et un argumentaire spécifiques. La sensibilisation aux droits des enfants a poussé des femmes à prodiguer des soins plus attentifs, plus humanisés, plus rationnels à leurs enfants (hygiène, équilibre alimentaire, respect de la personne, cessation de toute violence, même symbolique).

L'une des composantes essentielles de l'autonomisation des femmes reste le pouvoir intérieur, qui est préalable à tout autre type de pouvoir (prendre une décision, s'organiser, négocier, créer,...) permettant la maîtrise de sa vie. Que ressort des données qualitatives à ce propos ?

Que ce soit à travers le ressenti et l'expression des femmes ou sur la base de la qualité de participation des femmes au groupe de discussion, on constate que la majorité des femmes a acquis plus de pouvoir intérieur. Grâce au processus d'apprentissage dispensé par le programme, les femmes ont pu en effet développer une série d'habiletés de vie communes favorisant des sentiments positifs à l'égard d'elles-mêmes ou émanant des autres. Ceci est confirmé par la comparaison que les femmes font elles-mêmes entre la situation avant et la situation après avoir intégré le programme. Les compétences psychosociales acquises sont :

- La valorisation de l'image de soi : disparition des sentiments de honte, d'infériorité, d'humiliation vécus avant à travers plusieurs situations ;
- L'estime de soi ;
- Le pouvoir de compter sur soi au lieu de compter sur les autres ;
- Le sentiment de fierté : pouvoir d'écrire son nom, pouvoir s'asseoir avec des gens importants, appartenir désormais à la catégorie des néo-alphabétisés/sortir du groupe des analphabètes,... ;
- Le sentiment d'un gain d'égalité de savoir par rapport aux autres membres de la famille (enfants, mari, fratrie) ;
- La confiance et l'estime accordées aux néo-alphabètes par les autres membres de la famille (mari, enfants, frères ou sœurs) ou l'entourage (voisins,...) ;
- La prise de conscience que l'alphabétisation permet un statut supérieur ;
- Le sentiment d'intégration grâce au savoir et au savoir-faire (lecture des noms des villes sur les panneaux routiers, aide apportée aux analphabètes par les néo-alphabètes, développement d'un commerce,...).

Parallèlement, l'observation directe de la qualité de la participation des femmes aux *focus groups* montre :

- une certaine facilité de prise de la parole ;
- une certaine facilité de s'exprimer au sein du groupe ;
- une participation plus audacieuse ;
- un vocabulaire et une terminologie assez élargies ;
- une certaine capacité de discussion avec argumentation.

Ce gain de confiance en soi fait que certaines femmes se voient désormais les égales de leurs maris dans la discussion et le rapport aux médias, elles se sentent mieux armées, plus habilitées à discuter et à échanger sur les questions débattues ou présentées par les médias. Dans le même sens, la confiance en soi renforce et encourage l'autonomie de la femme, même si cela se passe dans de rares cas. Quelques participantes affirment ne plus demander l'autorisation du conjoint pour les petits déplacements quotidiens.

Témoignages de femmes

- Maintenant je comprends mieux ce qui se dit à la télévision, on a commencé aussi à écrire les recettes que Choumicha présente à la télévision, FG, My Rachid
- J'ai acquis le respect de la part de mes enfants. Avant, ils me disaient : « tu ne sais rien ! ». Il y a aujourd'hui une interaction, FG My Rachid
- On comprend mieux les recettes de Choumicha, FG, Tinjdad
- Je peux écrire les recettes de Choumicha, FG, Takhoualt
- Je suis devenue importante : il y a du respect envers moi, je comprends les programmes, l'horaire des programmes, les recettes, FG, Benslimane
- Depuis l'alphabétisation, mon mari me laisse gérer plus de choses, il me fait plus confiance et me donne l'argent du mois et je gère les choses moi-même, FG Benslimane
- J'ai pu emmener mon petit fils à l'hôpital parce qu'il s'est fait coupé le doigt, avant je n'aurais pas pu le faire par manque de confiance en moi, FG Médiouna
- Avant, je ne savais pas comment faire le dosage pour une seringue. Maintenant, je me charge du dosage de la seringue en insuline et je fais la piqûre moi-même à mon grand-père qui est diabétique, FG Midar
- j'ai commencé à comprendre, je vais à la banque, je vais à l'école, FG Médiouna
- Avant, j'allais à l'hôpital avec mon mari ou mon beau-frère, c'était nécessaire, maintenant j'y vais toute seule, FG Médiouna
- J'ai commencé à aller toute seule chez les autorités (pour l'état civil) et au souk ; FG Midar
- Je suis allée à Sebt pour effectuer les démarches de la carte nationale, je suis allée toute seule, j'ai demandé et j'y suis arrivée, FG Médiouna
- J'ai commencé à me réveiller tôt, afin de faire les tâches ménagères et pouvoir aller à l'école sans que mon mari puisse dire quelque chose, FG Médiouna

Comme mentionnée auparavant, les niveaux d'apprentissage ne sont pas uniformes d'une femme à l'autre. Des répondantes continuent d'être confrontées à des difficultés de lecture, d'écriture, de calcul et de maîtrise des nouvelles technologies ou encore de la compréhension et le traitement de l'information à la télévision. C'est le cas essentiellement de femmes plus âgées. A Takhoualt où le berbère constitue la langue maternelle, les femmes ont lié ces difficultés à la langue d'apprentissage (arabe) et à la peur qu'elles ont vis-à-vis de certaines technologies (par exemple la cabine téléphonique). Il semble qu'elles appréhendent surtout le passage de « l'alphabet » aux « mots ».

3.2. Connaissances, compréhension et perception du code de la famille

Les femmes sont unanimes quant à l'apport positif du code de la famille, d'abord parce qu'elles considèrent qu'il donne des droits aux femmes mais aussi des obligations qu'elles se doivent de respecter et que ces nouvelles lois permettent l'égalité des sexes. Elles pensent qu'il donne également des droits aux enfants et les protège de la maltraitance, de la non-scolarisation/déscolarisation et du travail. Le code est aussi apprécié parce qu'il améliore les rapports entre les deux époux en valorisant le statut de la femme, en reposant le tout sur l'équilibre, le respect mutuel et l'entraide et en luttant contre la violence.

Les cours d'alphabétisation centrés sur le code de la famille semblent avoir un impact substantiel dans la vie quotidienne des femmes. Certains ont pris une réelle conscience de la nécessité du dialogue et de la concertation au sein du couple et de la famille. Elles constatent par ailleurs qu'avec le code de la famille et leur statut de néo-alphabètes, elles ont de plus en plus le droit à la parole et à l'écoute attentionnée des maris.

Soulignons que lors du focus à Takhoualt (Béni Tjjit, Bouarfa) et de Tinjdad (Errachidia), les femmes ont débattu, à travers le code de la famille, des liens entre la non-scolarisation et le mariage précoce ainsi que leurs conséquences néfastes. Elles se sont déclarées dorénavant prêtes à aller, le cas échéant, à l'encontre de leur mari, quand il s'agira de lutter contre la non-scolarisation ou la déscolarisation notamment de leur petite fille.

Comparativement à l'étude initiale selon laquelle le quart des femmes ne connaissait pas le code de la famille, l'étude finale montre que toutes les femmes enquêtées aujourd'hui sont au courant de son existence. Certaines y voient « des droits des femmes », d'autres « des droits des femmes et des enfants » et d'autres, plus précises mais moins nombreuses, le considèrent comme énonçant « les droits et obligations des deux époux au sein de la famille ».

Concernant le degré de connaissance des dispositions du code de la famille, il semble qu'il y a une variation assez considérable d'une femme à l'autre et d'un site à un autre. Notons cependant que c'est à My Rchid, à Midar et à Tinjdad que le degré de connaissances en matière du code de la famille est le plus élevé.

Dans un autre registre, les femmes ont globalement acquis plus de connaissance sur le code de la famille et ont amélioré leur compréhension de certaines de ces dispositions, si on compare la situation actuelle à celle d'avant le programme.

La connaissance est précise et exacte pour :

- l'âge au mariage : toutes les femmes savent que le code de la famille a unifié l'âge de la capacité matrimoniale pour les deux sexes à 18 années. A ce niveau, il y a une prise de conscience de la part des femmes que le fait de marier une fille avant qu'elle n'ait atteint ses 18 ans est une « absurdité » et une « violence » contre elle, parce qu'elle n'est pas encore en mesure de prendre des responsabilités ;
- les droits de l'épouse et des enfants en cas divorce ;
- la coresponsabilité au sein de la famille : elle a été avancée par certaines femmes (à Benslimane, à My Rchid et à Midar) qui estiment que cette coresponsabilité requiert la concertation des membres et la gestion commune des affaires familiales basée sur l'entraide ;
- le rôle majeur du tribunal.

La connaissance est assez élevée pour :

- les droits de la femme en cas de divorce ;
- les droits des enfants.

Cependant pour les autres dispositions, les connaissances demeurent faibles ou confuses :

- Des dispositions telles que « l'âge auquel l'enfant a le droit de choisir la personne qui assurera sa garde », « le droit de l'enfant à la reconnaissance de sa paternité au cas où le mariage ne serait pas formalisé par un acte pour des raisons de force majeure », « le divorce judiciaire » ou encore « la tutelle matrimoniale » n'ont été avancées que très rarement : à Benslimane et à Midar pour la première, à Midar seulement pour la deuxième et à My Rchid, à Midar et à Tinjdad pour la troisième et la quatrième dispositions.
- Les conditions de la polygamie : à titre d'exemple, les femmes limitent souvent sa conditionnalité à la seule autorisation de l'épouse et ignorent celle déterminante du juge ;
- La disposition du partage des biens en cas de divorce : c'est ainsi que les femmes pensent que le partage des biens est la raison majeure du refus du mariage.

En résumé, si on note une perception positive du code de la famille et une amélioration dans l'énoncé de ses dispositions, les femmes n'ont pas retenu la totalité des changements introduits par ce code, surtout quand ils sont assez complexes. De plus, la compréhension qu'elles en font reste imprécise. Par ailleurs, leur opérationnalisation continue de poser problème. Ainsi, à titre d'exemple, les femmes, même si elles sont conscientes du principe de l'égalité et de la coresponsabilité, continuent à reposer très souvent la responsabilité de l'unité et de la cohésion familiale, sur les seules femmes.

Témoignages des femmes

- L'homme est plus fort et la femme est faible. Le code a réduit un peu les choses. Les choses se sont améliorées. Mais il faut comprendre la situation de chacun d'eux, FG Benslimane
- Le code a donné des droits aux femmes, FG, Tinjdad
- Le code de la famille est une bonne chose. Avant le code, la femme était comme un chiffon aux yeux de l'homme, FG Tinjdad
- L'homme ne frappe plus sa femme, la femme a le droit de demander le divorce s'il se comporte mal avec elle, au lieu de vivre dans l'enfer, FG Tinjdad
- L'homme écoute beaucoup plus la femme maintenant qu'il y a le code. Maintenant, on a le droit de parler. Avant on était comme des idiots et on ne parlait pas, FG Ksar Takhoualt
- On a appris le code de la famille et depuis nous connaissons nos droits, Ksar, Takhoualt
- L'égalité entre l'homme et la femme en ce qui concerne l'école, le travail, ils participent aux dépenses de manière égale, la responsabilité commune, l'éducation des enfants, ils se mettent d'accord sur le nombre d'enfants à avoir, FG, Midar
- J'ai décidé alors de venir à l'école pour comprendre d'après la code de la famille, ce qui est à moi (mes droits) et ce que je dois faire (mes obligations), FG My Rchid

Tout en reconnaissant les nombreux avantages du code de la famille, dans la mesure où il donne des droits aux femmes, des enquêtées sont assez critiques vis-à-vis de certaines de leurs homologues féminines qui ne veulent pas s'acquitter de leurs obligations ou qui se servent de

ces nouvelles lois pour nuire à leurs époux. Elles constatent que cela provient de la mauvaise compréhension de la nouvelle Moudawana et appellent à une plus large vulgarisation de ses dispositions pour assurer la cohésion de l'unité familiale.

Témoignages des femmes

- On constate le caractère de violence chez certaines femmes qui prennent les droits mais n'assument pas leurs obligations. Cela crée des problèmes au sein de la famille et de la cupidité, FG My Rchid
- Le code de la famille : c'est les droits de la femme, le droit à la scolarisation, lui va à l'école, elle aussi doit aller à l'école, le droit de la femme à la liberté dans les déplacements et à une activité utile pour la famille, le droit de partager les biens du mari, FG El Hajeb

Deux des dispositions identifiées par les femmes n'ont pas manqué de susciter un débat passionnant et passionné au sein des *focus groups* qui montrent leur rejet par la majorité. Il s'agit de la tutelle matrimoniale et de droit de l'enfant à la reconnaissance de la paternité. Ce rejet a été déjà relevé par l'étude initiale.

Ainsi, pour la tutelle matrimoniale accordée à la femme majeure, toutes les femmes de Tinjdad ont eu des expressions qui y sont favorables. A Midar, en revanche, la quasi-totalité des femmes s'y opposent catégoriquement, estimant que de toute façon le mariage, en l'absence de la tutelle matrimoniale du représentant légal, est illégitime. Une seule femme a exprimé un avis favorable, avançant que c'est une bonne chose que la femme majeure puisse avoir le droit de contracter elle-même son mariage ou de déléguer à cet effet son père ou l'un de ses proches.

Le droit de l'enfant à la reconnaissance de paternité quand il naît hors mariage a connu le même sort avec toutefois une nuance : l'implication d'un enfant dans la question qui se pose. Cela a en effet suffi pour changer les opinions de quelques enquêtées, au début réfractaires. Ainsi, dans le cadre du *focus group* mené à My Rchid, les femmes étaient partagées entre une minorité (2 femmes), qui pense que cette reconnaissance est importante pour les droits de l'enfant et estime que la femme ne peut pas assumer seule les conséquences d'une relation hors mariage, et une majorité qui considère que seule la femme est responsable de ce qui peut lui arriver et qu'en se mettant dans une telle situation, elle apporte le déshonneur à la famille. Mais à la fin de la discussion, quelques femmes se sont finalement rangées du côté du premier groupe, après qu'elles aient été convaincues par l'argument des « droits de l'enfant ».

Ces exemples ne manquent pas de souligner l'importance du débat dans la pédagogie adoptée pour diffuser et expliquer les dispositions du code de la famille. Il en est de même des arguments de persuasion qui doivent être minutieusement préparés à l'avance.

Témoignages de femmes

- La fille doit assumer sa responsabilité. Elle n'a pas d'excuse, FG My Rchid
- La fille doit savoir se comporter, elle doit se préserver, elle doit se donner de la dignité. L'homme ne fait que pratiquer ses expériences sur la fille, FG My Rchid
- La fille vient avec son ventre plein, enceinte, elle apporte le déshonneur à ses parents, FG My Rchid
- Les filles sont devenues libertines, FG My Rchid
- La responsabilité (de la grossesse illégitime) incombe aux deux mais le premier responsable c'est la fille, FG My Rchid
- Le code est négatif sur la question de la tutelle matrimoniale, FG My Rchid
- Si la fille veut se marier, qu'elle se marie, pourquoi pas ! une seule femme du FG Midar
- La fille doit avoir la tutelle sauf si elle est dans des conditions difficiles (exploitée par son oncle, orpheline,...), FG Midar
- Ce mariage est illégitime, si la fille n'a pas de père qui peut la marier, elle a probablement un oncle paternel ou maternel...pour le faire, FG Midar

3.3. Travail domestique et autonomie économique et financière

L'étude initiale a montré que le travail reproductif, qui absorbe l'entièreté du temps au cours d'une journée, est destiné aux femmes et que certaines d'entre elles exercent des activités complémentaires pour disposer d'un revenu complémentaire très souvent modeste (commerce, ménage, mercerie, tissage, broderie,...). Parallèlement, pour les hommes sont dévolues les activités de production ou de services. Les femmes ne semblent pas concernées par les affaires de la collectivité. Ce n'est qu'au moment des élections qu'elles participent aux côtés des hommes, selon leur conviction. Qu'en est-il aujourd'hui, un an après ?

Afin d'y répondre, nous nous fondons sur les résultats de deux outils, à savoir l'horloge des activités et le profil des activités. Ils ont l'avantage par ricochet de nous informer sur l'autonomie économique et financière et de dresser une image, même grossière, des rôles sociaux des hommes et des femmes au sein de la communauté.

3.3.1. Types et charges de travail des femmes

L'objectif ici est de décrire les différentes activités de la journée réalisées sur une période de 24 heures. On a en effet demandé aux participantes de nous dire ce qu'elles font dans une journée normale de travail. L'horloge doit montrer les activités réalisées aux différents moments de la journée et si possible la durée de chaque activité.

Tableau 1. Horloge des activités des femmes de Mediouna, (Centre des droits des gens)

Horaire	Activités	Remarques
6H30	Réveil	
6h30-7h	Toilettage et Prière	
7h-7h30	Préparation du petit déjeuner pour la famille	
7h30-8h	Préparation des enfants pour aller à l'école	parfois le mari s'occupe d'emmener les enfants à l'école mais ce n'est pas systématique
8h-11h30	Tâches ménagères, dont préparation du déjeuner	Pour certaines qui se réveillent vers 7h, les tâches ménagères sont effectuées entre 9h et 12h
11h30-13h	Lecture (coran ou autre), prière, les informations à la télévision	
13h-13h45	Service du repas du déjeuner	
13h45-14h	Toilettage et école pour les enfants	c'est la mère qui s'en occupe, le mari travaillant toute la journée à l'extérieur du foyer
14h-16h	Cours d'alphabétisation au Centre des droits des gens	Certaines femmes sortent de chez elles à 13h30 parce qu'elles habitent loin du centre ; elles disent que la marche leur fait du bien (c'est du sport !). Parfois le cours continue jusqu'à 17h. Pause pendant le cours pour faire la prière.
17h-17h30	Récupération des enfants à l'école et retour à la maison	les enfants assez âgés reviennent tous seuls à la maison. Pour certains, c'est le professeur qui s'en occupe
17h30-19h	Préparation et service du goûter	ce temps est entrecoupé de la prière
19h-20h	Préparation du dîner	
20h-21h	Devoirs des enfants et lecture de livres et devoirs pour la mère avant de dîner	
21h-23h	La télévision : les informations sur les chaînes marocaines + la chaîne Annas (chaîne religieuse) ou un film marocain ou un film français ou un documentaire	Les enfants auront été couchés entre temps
23h	coucher	le moment du sommeil diffère selon les femmes : 6 femmes se couchent entre 21h et 22h 2 femmes se couchent entre 22h et 23h 3 femmes se couchent entre 23h et 24h

On remarque dans ce calendrier journalier, spécifique à une zone urbaine, la dominance chez les femmes des activités de type reproductif et l'absence pratiquement d'activités de type productif ou communautaire formelles.

L'emploi du temps de ces femmes est rythmé par la scolarité des enfants (en milieu urbain les taux de scolarisation sont plus élevés qu'en milieu rural) et par la préparation des repas. Ce résultat implique que les femmes continuent d'occuper des rôles non valorisés.

Le mari, occupé le plus souvent à l'extérieur dans ses activités professionnelles, accompagne quand c'est possible les enfants à l'école.

Les femmes en question n'ont pas fait état explicitement d'activités communautaires dans leur quotidien, chose qui aurait pu apparaître dans un calendrier saisonnier. Mais on peut estimer que les séances de l'alphabétisation sont une opportunité pour les femmes de cette communauté de discuter aussi des affaires de leur quartier et de leur localité, que ce soit dans la salle de classe ou en dehors de celle-ci.

Cependant, en liaison avec le processus d'alphabétisation initié par le projet et en comparaison avec l'étude initiale, il convient de souligner que les femmes apprenantes réservent des moments de la journée au suivi des cours (2h30 en moyenne), à la lecture et à la révision pour elles-mêmes (1h en moyenne), au suivi de la révision par leurs enfants (1h en moyenne), ainsi qu'à l'écoute des informations à la télévision et le suivi de certaines émissions religieuses. Ce nouvel état de faits témoigne de l'émergence d'un modèle transitionnel qui n'implique pas encore une réduction du temps alloué aux activités de reproduction (notamment les tâches ménagères) et donc d'un nouveau statut pour la femme au sein du ménage, mais témoigne soit d'une meilleure utilisation du temps par certaines femmes (l'utile remplacerait l'inutile, le superflu comme lire ou visionner un documentaire ou encore une émission sur la famille au lieu de regarder un feuilleton mexicain), soit une réduction du temps/droit de repos (sommeil/sieste) et son remplacement par les cours d'alphabétisation.

Le profil des activités, de son côté, tient compte du triple rôle des femmes et permet d'obtenir une image relativement complète de leurs activités. Cependant, la distinction entre les trois types d'activités n'est pas toujours facile, la frontière entre les catégories est mouvante. D'un autre côté, cet outil met l'accent sur les femmes et les hommes comme catégories distinctes et non pas sur les relations et les interdépendances entre individus et groupes. Il permet néanmoins de fournir une réponse à la question « qui fait quoi ? », sous forme d'inventaire d'activités, en tenant compte de la classification suivante :

- Travail reproductif : cette catégorie comprend l'entretien du ménage et les soins de toutes sortes de ses membres.
- Travail productif : la production de biens et de services pour la consommation et pour le commerce font partie de cette catégorie, qu'il s'agisse d'une activité rémunérée ou non.
- Travail communautaire : cette catégorie comporte l'organisation collective ou de services sociaux ou d'événements collectifs (cérémonies, célébrations, activités pour l'amélioration de la vie de la communauté, participation dans des groupes et organisations, engagements dans la politique locale, etc.).

Tableau 2. Exemple de profil des activités des femmes d'El Hajeb, Association ABAMEOS

Activités reproductives	Qui	Où	Quand	Combien de temps	Ressources utilisées
Préparer et servir les repas	Les femmes	Domicile	Quotidiennement	4,5h/j	Savoir-faire féminin et denrées achetées grâce aux ressources de l'homme
Faire le ménage	Les femmes	Domicile	Quotidiennement	2h/j	Force de travail féminine
Prodiguer les soins aux enfants	Les femmes	Domicile	Quotidiennement	1h30/j	Savoir-faire féminin
Suivre la scolarité des enfants	Les femmes et les hommes (occasionnellement)	Domicile Ecole	Quotidiennement	1h30-2h/j	Savoir faire (maîtrise du temps), Savoir être (attention et gestion des humeurs), Savoir (dans une moindre mesure)
Faire les courses	Les femmes, et les hommes (occasionnellement, quand la femme est très occupée/malade ou a des invités à l'improviste)	Marché	Quotidiennement pour les petits achats Le jour du souk pour les courses de la semaine	1h/jour 2h/semaine	Force de travail des femmes et des hommes Ressources financières généralement procurées par les hommes
Cours d'alpha pour adultes	Beaucoup de femmes et quelques hommes	Ecole, Association Maison de jeunes, Mosquée, Autre.	3 fois par semaine, l'après-midi	2h-3h	Fournitures scolaires, manuels et encadrement
Activités productives	Qui	Où	Quand	Combien de temps	Ressources utilisées
Travailler à l'extérieur	Les hommes Quelques rares femmes (fonctionnaires)	Lieu du travail	5 jours sur 7	4h-8h/jour	Force de travail et pour certains la marchandise
Produire des biens (agriculture, petit élevage, artisanat, autre)	Les hommes	Domicile Extérieur		2h/j	Force de travail + bétail
	Quelques rares femmes (couturières)	Domicile Extérieur		2h/j	Force de travail + matière première pour tricotage et broderie
Commercialiser les biens et produits	Les hommes Quelques rares femmes	Souk ou vente à l'étalage		2h/j	Savoir-faire (commerce) et marchandise produite
Activités au profit de la communauté	Qui	Où	Quand	Combien de temps	Ressources utilisées
Organiser des activités collectives/sociales	Les hommes Les femmes fonctionnaires	Association communauté	Occasionnellement	Variable, de quelques heures à plusieurs jours à chaque occasion	Force de travail, savoir faire et savoir être des hommes et des femmes
Offrir des services (ménage, bricolage, autres)	Les femmes et les hommes	Extérieur du domicile	Occasionnellement	Variable, une à plusieurs heures à chaque fois	Force de travail, savoir faire + temps de la mobilité
Participer aux activités politiques (élections)	Une partie des hommes et des femmes (débat de quartier et de voisinage plus participation au scrutin)	Quartier, rue, lieux du travail, espaces de loisirs Lieu du vote le jour du scrutin	Occasionnellement	Le temps des élections	Expérience des élections Temps de la participation

L'utilisation de l'analyse basée sur le triple rôle permet, en principe, de savoir comment l'intervention de développement a affecté ou non (et dans quelle mesure) ces activités et leur répartition.

Assez souvent, dans le contexte marocain, la charge de travail reproductif des femmes peut les empêcher de participer à une intervention productive et/ou à une activité de type communautaire. Si maintenant suite à une action de développement, telle que le présent projet d'alphabétisation et d'apprentissage, elles devaient engager une ou des activités productives et/ou communautaire, on s'attendrait à ce que le temps supplémentaire utilisé pour la production de biens ou services, la formation, les réunions, etc. soit amputé du temps nécessaire pour des activités comme les soins des enfants ou la préparation de la nourriture.

En clair, le rapport pour chacun des sexes dans les proportions engagées en force de travail et autres ressources dans les trois catégories d'activités devrait être modifié, rééquilibré. Plus précisément, l'homme devant assumer un peu plus d'activités reproductives, pour permettre à la femme de dégager le temps nécessaire aux nouvelles activités.

Or il semble dans le cas présent qu'il n'en va pas ainsi. L'examen des résultats de cet exercice (tableau 2) avec un groupe de femmes bénéficiaires d'El Hajeb (et ceux résultant de l'horloge des activités et des discussions avec les autres groupes) montrent que les femmes demeurent cantonnées essentiellement dans les activités reproductives, notamment les plus pénibles parmi elles, les hommes intervenant rarement et quand c'est le cas, cela est limité à un certain suivi scolaire des enfants. Le projet a stimulé chez les femmes un besoin d'apprentissage continu, elles se sont mobilisées à cet effet, en s'ingéniant à « caser » la nouvelle activité (apprentissage) et ses retombées (révisions préparations pour elles-mêmes, suivi de la scolarité des enfants) dans leur agenda quotidien extensible à volonté. Rien ne laisse entrevoir un rééquilibrage des tâches et des responsabilités assumées par les femmes et leurs conjoints ou parents masculins. Plusieurs éléments de réponse peuvent être invoqués pour expliquer cet état des choses :

- des problèmes d'organisation et de gestion locale du programme d'alphabétisation : emploi du temps chargé de thématiques certes intéressantes mais moins focalisées sur l'approche genre et les rapports sociaux hommes-femmes ;
- une insuffisance en termes de compétences des animateurs/animateuses du programme dans les approches genre et droits, à renvoyer d'une part à une formation dans le cadre du projet trop courte et d'autre part à un manque de formation continue/une mise à niveau¹⁰ ;
- le choix délibéré de cibler des femmes pour le programme d'alphabétisation, en « évinçant » les conjoints ou autres parents masculins vivant dans le foyer, ne serait-ce qu'à travers des activités de sensibilisation¹¹.

3.3.2. Statut social au sein du ménage

Après la formation, les femmes constatent une certaine amélioration des rapports familiaux et de genre, qui s'est traduite par :

- plus de reconnaissance de la part des autres membres de la famille que ce soit les parents, le mari, les sœurs, les frères ou les enfants. Ce statut, qui dépend de la personnalité des

¹⁰ Hypothèse émise sous réserve de confirmation ou d'infirmité par les promoteurs du projet.

¹¹ idem

femmes et vraisemblablement de leur statut avant l'alphabétisation fonctionnelle, varie généralement de la simple reconnaissance symbolique (on est heureux pour elle parce qu'elle sait lire ou écrire) à leur implication dans les discussions ou la prise de décision (on leur demande leur avis depuis qu'elles savent lire, écrire, compter,...). Certains ont acquis un pouvoir de contrôle sur leurs enfants qui exploitaient leur ignorance.

- De rares femmes, ayant reconnu être victimes de violences conjugales, ont constaté que les rapports genre se sont améliorés, le mari devenant moins violent que par le passé et plus respectueux de leur vie personnelle. D'autres parlent de l'instauration de plus de concertation au sein de la famille, même si les décisions importantes restent encore entre les mains du mari. Pour la majorité, les rapports genre n'ont pas évolué : même répartition du contrôle des dépenses (les grosses dépenses pour les hommes et les petites pour les femmes), même situation concernant l'aide du mari dans les tâches ménagères.

Témoignages de femmes

- La famille est heureuse, mes enfants et mon mari sont heureux que j'aie à l'école, ma mère est contente et me dit « va au cours », FG El Hajeb
- Mon fils aîné est heureux pour moi, il m'embrasse sur la tête (signe de respect) chaque fois qu'il me voit en train de lire ou d'écrire, FG El Hajeb
- Mon frère est content (de moi) et m'encourage, FG Midar
- Moi j'ai constaté que mon mari est moins violent qu'avant. Il y a plus d'entente. Il intervenait dans toutes mes affaires « ne fais pas ça et fais ça ! ». Maintenant il le fait moins, FG, Benslimane
- Les grosses dépenses : c'est l'homme, FG Médiouna
- Les maris sont restés les mêmes, ils n'ont pas changé, ceux qui aidaient continuent à le faire et l'inverse est vrai aussi, FG Médiouna
- Mes enfants se concertent avec moi et j'aide mes petits à faire leurs devoirs, FG El Hajeb
- Avant quand je demandais quelque chose à mes enfants, ils me disaient « tu ne comprends rien ! ». Maintenant, ils me demandent mon avis et me disent « tu es devenue forte ! », FG Benslimane
- J'habite avec ma sœur. Avant c'est elle qui allait retirer l'argent du guichet. Maintenant, je vais à la banque toute seule. Je vais aussi payer les factures et les frais scolaires des enfants, elle est contente de moi, FG Beslimane
- Enfin, j'arrive à comprendre les résultats et les notes de mes enfants. Avant, mon fils arrivait avec le bulletin et me disait qu'il avait réussi alors qu'il avait de mauvaises notes. Moi, j'étais contente. Il exploitait en fait mon ignorance pour me mentir ; un bulletin d'absence devient un papier pour le sport. Maintenant, il ne peut plus me mentir, je fais plus attention à ce qu'il me donne comme papier, FG Tinjdad.

3.3.3. Capacité de gestion des affaires personnelles et du ménage au quotidien

Le processus d'autonomisation est également mis en exergue par l'acquisition de compétences sur plusieurs plans.

- les questions financières du ménage : en apprenant à compter, les femmes peuvent gérer leur porte-monnaie, faire attention au rendu d'une facture, reconnaître les billets selon la somme indiquée en dh. Certaines femmes ont eu le droit de contrôle concernant les ressources financières (salaire du mari), cédées par leurs époux parce qu'ils ont plus de confiance en elles dans la gestion de l'argent au quotidien. D'autres sont capables aujourd'hui d'effectuer des retraits bancaires, de payer des factures, les frais de scolarité des enfants...

- les questions de santé : il s'agit de l'acquisition de compétence sur le plan notamment de l'hygiène alimentaire tels que le contrôle de la validité des produits alimentaires, par la connaissance des dates de péremption indiquées sur les produits, la lecture des composantes de certains produits alimentaires, la compréhension des explications du médecin, l'utilisation d'un mémo en arabe rédigé par la pharmacie pour l'utilisation des médicaments, la compréhension de la prescription médicale, l'utilisation des médicaments, les questions d'hygiène individuelle, l'alimentation équilibrée, la réduction/cessation de la maltraitance des enfants,... ;
- les questions relatives au suivi de la scolarité des enfants : les femmes ont une meilleure gestion des heures de l'école, des résultats scolaires et des devoirs des enfants ;
- les questions personnelles : les femmes peuvent gérer aujourd'hui leurs affaires personnelles, distinguer la nature des papiers administratifs (école, facteurs d'eau et d'électricité, courrier,...), leur provenance et leur destinataire. Pour les rares femmes qui ont une activité professionnelle, l'alphabétisation fonctionnelle a amélioré leurs compétences professionnelles (compter les points de broderie pour une brodeuse ou prendre les mensurations pour une couturière). Pour les jeunes, la question de l'intimité personnelle a été soulevée avec acuité (pouvoir désormais lire une lettre personnelle ou envoyer/ recevoir des messages par téléphone (Texte/SMS)). Avec l'alphabétisation, elles sont contentes de pouvoir dorénavant revendiquer ce droit.

Témoignages de femmes

- Avant je dérangeais mon mari et mes enfants par le nombre de questions que je posais, il y a les papiers du médecin les factures, et on attend que les enfants reviennent à la maison pour savoir ce qu'elles contiennent, maintenant mes yeux se sont ouverts. FG My Rhid
- On a appris l'écriture, la lecture, le coran, la prière, le calcul, les droits de l'enfant, le code de la famille. Avant je ne savais pas prendre le stylo ni la craie entre les doigts, FG, Médiouna
- Maintenant, on lit tout ce qui est écrit et on ne demande à personne : des revues, le coran, les recettes de gâteaux et beaucoup d'autres choses intéressantes, FG, El Hajeb
- J'ai appris à lire les versets coraniques, le calcul, le code de la famille, la violence, les droits de la femme et de l'enfant, la dialogue, les débats, FG, El Hajeb
- On a appris les bonnes manières, à dire le bon mot, à éviter les insultes, on a appris la propreté à la maison, on a appris la bonne manière de faire la prière et les versets, FG Douar Laouamra
- Maintenant, je sais quand c'est mon tour pour rentrer voir le médecin. Avant à l'hôpital, on nous donner un papier avec un numéro dessus et on ne comprenait rien. C'est l'infirmière qui vient nous aider à chaque fois, FG Tinjdad
- Je connais les dates d'expiration des produits alimentaires, FG Médiouna
- Je peux lire la date sur un produit alimentaire pour savoir s'il est périmé ou non, FG Benslimane
- On a appris que les graisses causent le cholestérol alors qu'auparavant on ne le savait pas, FG Midar
- J'ai un fils à Tanger. Avant j'étais incapable d'aller demander des papiers administratifs, aujourd'hui louange à Allah je le fais aisément et toute seule, et je les envoie à mon fils via l'autocar, FG Midar
- Ici dans ce centre (de dialyse), on nous approvisionne de biscuits entre autres pour les distribuer aux malades, je procède comme suit : je regarde la date d'expiration de tous les paquets de biscuits et je les classe par date d'expiration, je commence par distribuer d'abord les biscuits dans la date d'expiration est la plus proche...je sais aussi que la lettre « E » veut dire date d'expiration, c'est ce que je regarde en premier lieu, FG Midar
- J'ai appris le respect du mari et la gestion des dépenses, FG Takhoualt
- Je n'ai plus peur, je ne suis plus timide, je suis plus courageuse, je gère les dépenses. FG Takhoualt

3.4. Sécurité personnelle : vécu et perception de la violence

La violence, comme le code de la famille, apparaît être un des thèmes de prédilection chez les femmes. C'est ce que confirment les débats qu'ils ont suscités.

La violence est non souhaitée par toutes les femmes qui la considèrent comme facteur de dissolution de la famille et un préjudice pour la femme. Elle est également considérée comme néfaste pour les enfants à qui les femmes enquêtées reconnaissent le droit de vivre dans une famille harmonieuse, sans violence. De plus, pour une grande partie des femmes, il y a une prise de conscience que la violence n'est pas un droit acquis à l'homme, une fatalité. De ce fait, elle ne devrait plus être acceptable.

Mais qu'en est-il de cette certitude « théorique » dans la vraie vie ? A la question « quelle serait votre réaction si une femme de votre entourage vient vous informer qu'elle est victime de violence masculine ? », beaucoup de femmes trouvent qu'il faut la raisonner et lui conseiller de supporter car il n'y a pas d'alternatives. A l'exception de quelques rares voix de raison (toutes les femmes du groupe de Tinjdad et pas plus de 3 femmes par *focus group*

enquête), les autres femmes pensent que les inégalités hommes-femmes sont dictées par la valeur sociale de chacun (la femme a certes une valeur mais elle n'égalera jamais celle de l'homme) et que si violence il y a, il faut chercher peut-être les explications du côté des femmes parce qu'elles sont souvent responsables de la violence. La violence demeure encore souvent tolérée et justifiée. Les cas avancés sont :

- L'adultère ;
- Le déplacement à l'extérieur sans autorisation préalable du mari ;
- Le désaveu de la décision de son mari ;
- Le mensonge ;
- Le « harcèlement moral » du mari (surveillance, questionnement répété,...);
- Le refus des rapports sexuels ;
- Le refus d'accueillir ou de servir les invités ;
- La divulgation des secrets du mari ou des questions relatives au couple.

D'autres légitiment la violence du mari par sa maladie ou pensent que dans certains cas, l'homme utilise la violence comme astuce pour que l'épouse demande le divorce, se libérant ainsi d'une contrainte juridique pour pouvoir se remarier. Il y a également celles qui en tout état de cause, minimisent la portée de la violence.

Rares sont les femmes qui ont déclaré subir des violences conjugales (2 à Midar, 1 à My Rchid et 1 à Bensliman). A Tinjdad et à Ksar Takhoualt, les femmes étaient catégoriques sur la question de la violence en faisant remarquer avec ardeur que ce n'est pas du tout une pratique coutumière dans leur communauté. Dans les autres groupes de discussion, les attitudes des unes et des autres trahissent un malaise de honte ou de silence, comme l'a soulignée l'étude initiale. La violence semble relever d'un secret bien gardé au sein de la sphère privée. A Midar par exemple, les femmes ont insisté sur le fait que la violence est bien méritée dans le cas où on trahit le secret de l'époux, comment pourraient-ils alors l'avouer et à des étrangères de surcroît ?

Pour toutes femmes, la violence reste inacceptable dans le cas où la femme :

- Dégrade les biens domestiques (ustensiles de cuisine par exemple) ;
- Brûle le repas ;
- A un comportement irréprochable à tous les niveaux.

Que faire quand on subit des violences ? La réaction à la violence est partagée et diffère selon le degré de son acceptation. Ainsi, il y a globalement trois types de réactions :

- les femmes qui tolèrent la violence proposent la soumission et l'acceptation, la recherche de la sécurité conjugale et familiale l'emportant toujours sur l'intégrité physique et morale de la femme. Dans ces conditions, la violence est une fatalité qu'il convient de supporter. Elles proposent alors la soumission et la recherche du consensus, considérant que la femme n'a de toute façon pas de pouvoir d'action, qu'il faut comprendre la situation de chacun et que le temps finit toujours par régler les situations les plus difficiles. Elles font remarquer cependant que l'avènement du code de la famille a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la violence, d'abord en valorisant le statut de la femme et en rendant l'homme plus méfiant face à éventuelle réaction de l'épouse (possibilité de recours à la justice) ;

- Les femmes opposées catégoriquement à la violence, qui pensent que si le couple atteint le stade de la violence, il n'y a plus de vie commune possible et le divorce demeure l'unique issue. Elles proposent une solution radicale à savoir le recours aux instances spécialisées (associations, centres, autorités) ;
- D'autres femmes adoptent une approche plutôt modérée cherchant ainsi la solution de paix familiale et sociale : si le mari est violent sans raison valable et si la violence est répétitive, la femme peut faire appel à une association, voire le tribunal. Dans le cas contraire, il faut tenter de comprendre la situation et de dialoguer.

Témoignages des femmes

- ce n'est pas possible, il doit bien y avoir une raison. Le mari peut frapper sa femme s'il la trouve à l'extérieur du domicile, FG My Rchid.
- Mon mari me frappait sans raison. Maintenant, il ne le fait plus, il est trop vieux, il est dans une chaise. Maintenant, il ne fait que lancer un objet sur moi, FG My Rchid
- Moi aussi, mon mari me violentait, il était diabétique, c'est pour ça, FG Midar
- La violence : non à la violence, sinon, on doit aller chez les associations ou le centre des droits des gens. La violence n'est plus (acceptable). Il vaut mieux s'entendre, sinon autant divorcer, FG Médiouna
- Il faut que la femme supporte la violence sinon, c'est toute la famille qui risque de se déchirer, FG Médiouna
- Le mari n'a pas le droit de frapper sa femme, avant le mari battait (sa femme), la violence c'est mauvais, maintenant, l'homme a été mis à l'étroit ; il a peur (de frapper), FG El Hajeb
- En aucun cas, l'homme ne peut frapper sa femme, s'il la trouve avec quelqu'un, il doit divorcer d'elle. L'homme doit divorcer de sa femme et lui donner ses droits, FG El Hajeb
- L'homme doit être rééduqué quand il est violent, FG El Hajeb
- On n'accepte pas la violence, qu'il me donne ma lettre (de divorce) c'est mieux, toutes les femmes du FG Tinjdad
- L'homme frappe sa femme si elle ne respecte pas la décision de son mari. La femme ce n'est pas comme l'homme. La femme a certes une valeur mais ce n'est pas comme l'homme. Si elle fait quelque chose de mal, elle mérite d'être battue : si elle n'écoute pas ce qu'il lui dit, l'adultère, le mensonge, si elle espionne son mari, si elle refuse les invités ou si elle refuse l'intimité (rapports sexuels). Mais il ne doit pas frapper sa femme si elle casse un verre ou brûle le repas, FG Takhoualt
- La violence ce n'est pas une pratique coutumière chez nous ici, FG Takhoualt
- je lui dirai de patienter et de supporter à chaque fois qu'elle décide de partir de chez elle. Il y a des femmes qui sont battues parce qu'elles n'ont pas eu un garçon. C'est mieux l'entente, FG El Hajeb
- Au début, elle peut patienter et supporter. Mais après, il faut qu'elle aille voir les autorités, FG El Hajeb
- A toutes les femmes battues par leurs maris, je leur conseille d'être patientes, la roue va tourner, les temps vont changer, soyez patientes surtout si vous avez des enfants, FG El Hajeb
- Si la femme sort de chez elle sans la permission du mari ou bien si elle divulgue ses secrets (les secrets du mari) alors là elle mérite d'être battue, aussi quand elle recourt au charlatanisme ou fait des choses suspectes comme l'adultère, FG Midar
- il faut mettre la condition de la non-violence dès le premier jour. La violence c'est le résultat du mariage précoce, FG My Rchid
- Je lui conseille de supporter la situation, elle ne peut rien faire maintenant... son mari, il mérite une vraie raclée. Il faut que ses frères et ses enfants interviennent. La violence crée un déséquilibre au sein de la famille, il faut qu'elle parte de la maison, FG My Rchid
- L'homme ne doit plus frapper sa femme, FG Laouamra
- La femme doit faire ce que l'homme lui dit de faire, sinon, elle mérite d'être violentée. L'homme c'est l'homme, FG Laouamra
- Si l'homme frappe sa femme sans raison, elle peut aller lui intenter un procès auprès du tribunal qui va donner à la femme son droit, le makhzen donne le droit à la femme, FG Laouamra
- Il vaut mieux le dialogue avec l'homme : connaître le problème, écouter les deux parties et raisonner l'homme s'il est fautif. Le dialogue c'est : la discussion, l'entente, la réunion, la concertation, exprimer son avis, écouter, donner une idée,... FG Laouamra

3.5. Participation à la prise de décision ou profil sociopolitique des femmes

L'approche de l'autonomisation des femmes permet également d'aborder la question fondamentale des inégalités de pouvoir entre hommes et femmes, aux niveaux domestique et communautaire.

L'outil de la prise de décision permet une approche comparative ; il introduit à la connaissance du pouvoir relatif des femmes par rapport aux hommes. Cependant, il peut s'avérer difficile de quantifier le pouvoir, l'analyse risquant d'être subjective voire parfois superficielle.

Les données renseignent sur le fait que les femmes ont des capacités d'action qui demeurent de type « passif » (qui s'exercent alors que la personne n'a guère de choix). Certaines femmes ont pu aller au-delà, en développant des capacités d'action « dynamiques, proactives », qui renvoient à un comportement délibéré.

Tableau 3. Profil des décisions au sein du ménage, Douar El Aouamra

Activités	Décision	Remarques
Courses quotidiennes	Les hommes	- Consultation de la femme - Femme en cas d'absence de l'homme, parfois les enfants
Courses périodiques	Les hommes	- avec consultation de la femme : c'est la femme qui décide de leur contenu mais c'est le mari qui achète et qui décide du montant qui sera alloué.
Préparation des repas	Les femmes	
Scolarité des enfants	Les hommes	Consultation de la femme
Suivi de la scolarité	Les hommes et les femmes	
Suivi médical des enfants	Les femmes	L'homme est occupé à l'extérieur mais sa consultation est obligatoire, le déplacement étant en dehors du douar
Déplacements de la femme au sein du douar	Les femmes	pas besoin d'une autorisation
Déplacements en dehors du douar	Les hommes	Si l'homme s'oppose, la femme se soumet quelle que soit la raison du déplacement
Visites de la famille	Les hommes	Consultation de la femme
Voyages	Les hommes	Consultation
Travail du mari	Les hommes	Consultation de la femme
Travail des enfants de sexe masculin	Les enfants mâles et les pères	Consultation de la famille mais c'est l'avis du père qui est important et décisif. Le père accepte en général quel que soit le lieu du travail
Travail des enfants de sexe féminin	Les pères	Il accepte quand c'est dans le douar, il s'oppose si c'est à l'extérieur du douar
Mariage des enfants (filles)	Les parents	Ils décident quelle que soit la volonté de la fille
Achat de la maison	Les deux	
Crédit	Les hommes	
Achat de meubles	Les hommes	Consultation de la femme

L'examen des résultats de cet exercice montre que le profil des décisions reste identique à celui retracé lors de l'étude initiale. Ce profil est caractérisé aujourd'hui par :

- Une dominance globalement des hommes dans la prise de décision sur des sujets assez variés et relativement de grande importance : les courses périodiques qui impliquent de grosses dépenses, la scolarité des enfants avec l'évaluation par l'homme des coûts d'opportunité, la mobilité des personnes en général (déplacements des femmes et des

jeunes filles et visites à la famille impliquant aussi assez souvent des dépenses), le travail des enfants de sexe féminin, l'achat de mobilier et le recours au crédit. Il est certes fait état de la consultation avec les femmes, mais cette consultation reste le plus souvent symbolique, selon le dicton marocain rappelé par les participantes à l'exercice : « demande-lui son avis mais ne le prends pas en considération » ;

- Une maîtrise de la prise de décision par les femmes sur certains sujets spécifiques : les courses quotidiennes routinières et de peu de valeur à chaque fois ; la préparation des repas, tâche incontournable et répétitive ; le suivi médical des enfants quand c'est urgent, par défaut de la présence du père ;
- Une concertation dans certaines décisions entre les deux sexes, c'est le cas du suivi de la scolarité et du mariage des enfants, notamment celui des filles.

Au total, les femmes restent, d'après ce cas, relativement inférieures aux hommes au niveau de la prise de décision. Des consultations et concertations sont mentionnées ici et là, mais ne modifiant pas profondément le rapport des forces entre les deux sexes. Sans doute que le contrôle des ressources matérielles et financières par les hommes d'un côté et le poids des traditions sociales de l'autre, sont les facteurs essentiels à la base de cet état de choses trop peu flexible.

3.6. Cadre et relations publics

3.6.1. Mobilité et utilisation de l'espace public

Aujourd'hui, les femmes jouissent d'une plus grande autonomie de déplacement et d'utilisation de l'espace public. Désormais, les femmes peuvent accéder plus facilement, et sans avoir besoin de l'aide d'une autre personne, aux différents services communautaires (poste, état-civil, hôpitaux, médecins privés, pharmacie,...). Les femmes ont aussi plus de facilité à identifier et à utiliser les différents moyens de transport en commun (autocar, autobus,...).

Cette autonomie dans la mobilité est facilitée par l'acquisition d'un plus grand sens d'orientation, la lecture des enseignes et un plus grand pouvoir intérieur (confiance en soi, courage, ...).

Témoignages de femmes

- je lis le numéro du bus, je lis le nom des avenues, les numéros des immeubles,...sans avoir à demander aux autres, FG My Rchid
- Je connais maintenant les numéros des bus, FG Laouamra
- Avant, je voulais prendre l'ascenseur, prendre le bus mais je ne savais pas, maintenant, je sais, FG Médiouna
- Les cours m'ont permis de bien faire la prière, de prendre le bus, de connaître le chemin pour aller à l'hôpital par exemple, il suffit de lire les indications sur les panneaux, FG Benslimane
- Quand je vais à Nador, je sais faire la différence entre un autocar et un autobus, FG Midar
- Avant j'avais peur. Maintenant je suis devenue courageuse, FG Médiouna
- Je sais lire les numéros des maisons et les noms des rues, FG Tinjdad

Toutefois, l'autonomie de déplacement et d'utilisation de l'espace public est exercée par les femmes, dans la limite de la marge de manœuvre qui leur est permise par les hommes. La quasi-totalité des femmes en effet n'effectuent aucun déplacement à l'extérieur que si le mari accorde sa permission. C'est le cas aussi des jeunes femmes encore célibataires qui doivent demander l'autorisation des parents. Le plus surprenant est que les femmes elles-mêmes ne semblent pas vouloir contredire cet état de fait. Très rares sont en effet les femmes qui attendent de rentrer pour informer le mari de leur sortie ou qui vont à son encontre, en cas de refus de sa part.

Comme l'a donc souligné l'étude initiale, les femmes n'ont pas encore acquis de liberté de décider des déplacements à l'extérieur. Celles qui ont le plus exprimé un plus grand degré de liberté de décision en la matière sont généralement des femmes veuves ou divorcées.

Témoignages de femmes

- La permission du mari est indispensable même pour aller à la mosquée ou pour rendre visite à la famille, (toutes les femmes) FG Midar
- La permission de mon mari est obligatoire. Si mon mari refuse, j'essaierai de le convaincre peu à peu sans dispute, FG El Hajeb
- La permission du mari est nécessaire et la course doit être d'utilité et permise, FG El Hajeb
- La permission des parents est fondamentale (disent les filles non mariées), FG Midar
- Je lui demande la permission et s'il refuse, je le convaincs petit à petit jusqu'à avoir sa permission, et j'y parviens toujours. S'il refuse, j'y vais et je le mets devant le fait accompli, (une seule femme à Midar)
- Pour les déplacements de longue distance, je demande la permission à mon mari, mais pour les petits déplacements, je sors et je l'informe à mon retour, FG Médiouna

3.6.2. Comportements citoyens

Grâce au programme Alef, on observe chez les femmes l'initiation d'un comportement plus citoyen. Elles s'accordent en effet à dire que l'alphabétisation fonctionnelle leur a permis une meilleure utilisation du temps libre et un changement dans les attitudes et les comportements envers les autres. Les transformations les plus communes à toutes les femmes interrogées sont :

- L'utilisation du temps libre pour des choses utiles : s'abstenir de tout médisance, s'interdire toute diffamation, lire le coran, faire la prière, lire les hadiths, discuter avec les femmes sur des questions personnelles importantes ;
- L'instauration de bonnes relations avec les autres notamment le mari, les enfants, les parents et les voisins grâce à un langage devenu plus diversifié et surtout plus soigné ;
- La prise de conscience de l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants et notamment des filles chez toutes les femmes interviewées. Ce changement d'attitudes s'est traduit chez certaines par des cours de soutien accordés à leurs enfants scolarisés alors qu'avant elles les considéraient comme inopportuns. D'autres se sentent prêtes à s'engager pour défendre les droits de leurs enfants et notamment leurs filles à être à l'école, et à encourager les enfants à rester à l'école même si elles doivent pour cela aller à l'encontre du désir du mari.

A l'exception des femmes de Ksar Takhoualt qui constituent un cas à part (nous y reviendrons ci-après), les femmes n'ont pas encore développé une plus grande participation à la vie collective. Elles restent en effet plus préoccupées par des besoins personnels ou familiaux immédiats.

Et si les femmes aujourd'hui sont plus au courant de l'existence d'associations et de leurs rôles dans la société, elles n'ont pas pu avancer des noms d'associations ou d'ONGs à part celles qui sont chargées de leur alphabétisation. Par ailleurs, quand nous les avons questionnées sur leur réaction par rapport à une éventuelle participation comme candidates à des élections locales ou à un rôle associatif à jouer, elles ont trouvé la proposition très amusante, l'air de dire qu'elles sont à des années lumières d'une situation pareille.

Les femmes de Ksar Takhouat constituent une exception. Elles apparaissent comme de véritables actrices du changement, du fait de leur :

- adhésion à une association de développement local ;
- plus grande ouverture sur le travail associatif alors qu'auparavant l'association était considérée comme un corps étranger dont la population se méfiait profondément ;
- rôle d'intermédiaires entre l'association et les hommes du douar pour les inciter à s'impliquer davantage dans les travaux d'intérêt général, au profit de la communauté (raccordement du douar au réseau de distribution d'eau potable par exemple).

Mais il convient de souligner que ce plus grand pouvoir au niveau communautaire ne se traduit pas nécessairement par plus de capacités d'agir dans la sphère privée. Les hommes continuent en effet à décider de tout et les femmes sont tenues d'avoir une autorisation masculine pour tout déplacement.

Témoignages des femmes

- Si mon mari ne veut pas scolariser mon fils ou ma fille, j'essaierai de le convaincre par tous les moyens et comme ça il n'y aura pas des problèmes conjugaux. Il ne faut priver la fille de la scolarisation. Et si on ne se met pas d'accord. Le dernier mot c'est pour la scolarisation, FG, Takhoualt
- Le code de la famille, c'est la protection des droits de l'enfant, c'est la scolarisation de la fille et du garçon, FG, My Rchid
- J'ai commencé à bien parler avec mon fils, avant, je n'avais pas des mots (le vocabulaire), je ne l'insulte plus, je le comprends mieux, avant, il se réveillait tard pour aller à l'école, dans ma hâte, je ne lui fais même sa toilette, je lui donne un petit bout de pain avec quelque chose dedans, je l'habille n'importe comment et je l'envoie à l'école, maintenant, c'est différent, j'ai appris les droits de l'enfant, les soins, l'intérêt, l'alimentation, la propreté qu'il faut lui donner et comment lui ouvrir l'appétit pour qu'il mange bien. Quand mes enfants âgés étaient encore petits, je n'étais pas comme ça mais avec les petits qui sont en bas âge maintenant, j'ai changé mon comportement, FG, Médiouna
- Tout a changé, je ne frappe plus mes enfants à cause des droits de l'enfant, c'est notre professeur qui nous l'a dit, il vaut mieux se comprendre (la communication), je fais des sorties avec mon fils. Pour les déplacements de longue distance, je demande la permission à mon mari, mais pour les petits déplacements, je sors et je l'informe à mon retour. FG Médiouna
- Les parents ne doivent pas se comporter mal avec leurs enfants, FG Tinjdad
- On regarde moins la télévision grâce aux devoirs, FG Douar Laouamra
- Le savoir est une lumière. J'ai commencé à chercher les chaînes qui offrent des programmes utiles au lieu de regarder les films qui n'apportent aucune plus, FG My Rchid
- J'ai commencé à mieux parler avec mon mari, j'essaie de changer de comportement et de comprendre, FG My Rchid
- Avec l'éducation religieuse, on ne fait plus de commérages ou des diffamations, on ne dit plus de mensonge, on connaît nos obligations envers nos parents, FG Takhoualt
- On utilise notre temps libre pour lire et faire nos devoirs, FG Takhoualt

3.6.3. Appréciations des besoins pratiques et intérêts stratégiques

Rappelons que cet outil met en évidence le fait que les femmes et les jeunes filles ont collectivement des besoins pratiques et des intérêts particuliers, différents de ceux des hommes et des jeunes garçons. En soi, cette mise en évidence et le fait de la faire advenir à la parole publique est un profond levier de changement social et collectif. Les besoins pratiques des femmes sont identifiés par les femmes elles-mêmes afin de faire face à une nécessité qu'elles perçoivent comme immédiate dans le contexte des rôles qui leur sont attribués par la société. Ces besoins concernent le plus souvent des déficiences dans leurs conditions de vie quotidienne, et ils ne remettent pas en question la répartition des tâches entre les hommes et les femmes, ni la position de subordonnées que celles-ci occupent au sein de la société. Les intérêts stratégiques des femmes, en revanche, sont identifiés par les femmes à partir de la position inférieure qu'elles occupent au sein de la société et ils tendent à remettre en question la division sexuelle du travail et la répartition du pouvoir et du contrôle entre les hommes et les femmes ainsi que les normes et les rôles définis traditionnellement pour chaque sexe.

La distinction entre les deux types de besoins n'est pas toujours aisée et peut sembler parfois artificielle et abstraite lors d'une analyse de ces besoins de genre directement et de façon participative avec les femmes concernées.

Tableau 4. Besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes, Ksar Takhoualt

Besoins pratiques	intérêts stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • Un jardin d'enfants • L'hôpital • La route : on a seulement une piste si quelqu'un est malade ou une femme accouche, c'est trop tard • Le hammam pour la propreté et la santé • Construire un pont : éviter que l'oued n'emporte la récolte • Des livres, une librairie sur la religion, la cuisine, la broderie • On veut apprendre comment commercialiser • On veut une administration, elle existe dans un ksar avec 20 ménages alors que nous, on est 200 ménages • On veut un directeur d'écoles qui contrôle la scolarité des enfants et l'absentéisme des enseignants • On veut des machines pour travaux manuels • On veut des projets : élevage de lapins, de poules, d'abeilles, les chèvres et les bovins • Une coopérative • Construire une école plus grande • L'électricité est chère, surtout quand on a un frigo • On veut un four, un cybercafé et une téléboutique 	<ul style="list-style-type: none"> • Une association pour aller de l'avant • Les métiers : produire des tapis, commercialiser, aider les hommes dans les dépenses • Construire un foyer féminin avec le matériel et l'animatrice • Un centre d'écoute et de discussion pour raconter nos peines • On veut apprendre et scolariser nos enfants.

La conduite et les résultats de cet exercice dans le cas de la communauté du Ksar Takhoualt montrent que les besoins manifestés par les femmes sont orientés massivement vers la catégorie des besoins pratiques, avec une panoplie de vœux relatifs à différents domaines de la vie quotidienne des femmes, des hommes et de la communauté : scolarité, infrastructures, besoins en équipement du foyer, garde des enfants en bas âge etc. Les besoins relatifs à l'activité économique participent du même ressort : rendre la vie moins dure aux membres de la famille, participer aux revenus et aux dépenses du foyer.

A l'inverse, les besoins d'ordre stratégique exprimés par les femmes du groupe sont moins bien nombreux, et de toute évidence, ils semblent directement inspirés par l'impact des enseignements et des apprentissages dans le cadre du présent projet d'alphabétisation. Ce qui milite en faveur de l'accentuation et de l'extension de ce type de projet de développement parmi les populations marginalisées et analphabètes.

3.6.4. Quelle transmission du savoir et du savoir-faire acquis ?

Parmi les changements qui ont affecté la vie des femmes apprenantes, on peut noter le rôle qu'elles commencent à jouer dans la transmission de leur savoir et savoir-faire aux autres, qu'ils soient de la famille, de l'entourage proche ou à des inconnus. La transmission concerne notamment les aspects religieux et quelques petites choses de la vie quotidienne comme expliquer le contenu de l'information aux parents, aider quelqu'un à composer un numéro de téléphoner, apprendre le coran à un membre de la famille, lire une lettre à sa voisine ou encore indiquer la station d'arrêt à un voyageur.

Témoignages de femmes

- On ne comprenait pas les programmes à la télé, on s'assied devant mais on ne comprenait rien : maintenant on comprend les informations, on explique certaines choses aux parents, FG Laouamra
- J'apprends et je me charge de faire apprendre aux autres, mes parents mes proches, surtout le Coran, FG Midar
- J'apprends l'alphabet à ma sœur qui a 50 ans et mon autre sœur a été suivre l'alphabétisation dès qu'elle a vu que j'apprends des choses. Avant, je trouvais tout honteux, maintenant je suis devenue courageuse, FG (femme de 60 ans) Médiouna
- Mon oncle paternel recourt à moi pour que je lui apprenne et lui explique quelques versets du Coran, FG Midar
- Quand je voyage, je montre les stations d'arrêt aux voyageurs, FG Takhoualt
- Ma belle-sœur a une fois reçu deux fois la même facture. A la réception de la première, j'ai été moi-même pour la payer. A la seconde, ma belle-sœur m'a dit « c'est étrange, voilà qu'on reçoit des factures alors que le mois ne s'est pas encore écoulé ! ». quand j'ai vu la facture, j'ai compris qu'il s'agit de la même date que le montant était le même. J'ai compris que par erreur, la facture a été envoyée deux fois. Alors je lai rassurée. Elle m'interroge aussi sur la date d'expiration de certains produits, FG Midar
- Ma voisine me demande de lui composer un numéro de téléphone, FG Benslimane

4. Les attentes et aspirations des femmes

Les femmes ont à l'unanimité exprimé le désir de poursuivre l'apprentissage, avec un objectif à moyen terme (fonder une coopérative) et des objectifs à court terme (ouverture sur d'autres disciplines et techniques, les langues : le français voire aussi l'anglais, l'utilisation de l'internet, les activités manuelles, etc.). L'opportunité de cet apprentissage est d'autant mieux accueillie que le fait d'y aller est aussi considéré comme salubre sur le plan physique (sportif). A quelques exceptions près, toutes les répondantes sont femmes au foyer. Questionnées sur la possibilité de travailler, les réponses varient selon les régions. Ainsi, à El Hajeb, la moitié désire travailler et considère que le salaire personnel permet une plus grande liberté dans les dépenses. C'est aussi la raison avancée à Benslimane. Dans le milieu rural (Takhoualt ou Laouamra), les femmes pensent aux micro-crédits pour financer des projets personnels. Mais à Midar, les femmes se disent satisfaites de leur condition de femmes aux foyers.

On note des demandes relevant plus généralement de besoins pratiques. Par exemple :

- Connaître le français ;
- Approfondir le savoir religieux ;
- Apprendre la couture et la broderie ;
- Disposer d'un bain maure ;

Mais les femmes expriment des demandes s'inscrivant dans une vision stratégique, telle que ce vœu d'une « coopérative pour l'élevage du bétail pour que la femme participe et pour qu'elle ait un revenu », ou encore la demande de la participation à la discussion et à la prise de décision sur les questions d'intérêt communautaire local, comme c'est précisé à Laouamra.

Témoignages de femmes

- Travailler, c'est pour avoir mon propre argent, comme ça je dépense comme je veux, je ne demande à personne ; pour avoir la liberté de gérer mon argent comme je veux, comme ça mon mari ne peut plus refuser ce dont j'ai besoin ; Nourrir mes enfants et aider ma famille ; Remplir le temps oisif ; Rien que le fait de sortir c'est important, tu ne fais plus les tâches ménagères ; Je peux compter sur moi-même, FG El Hajeb
- Si j'ai un revenu, je pourrais l'utiliser comme je veux mais quand tu dois gérer l'argent de ton mari, tu es obligée de faire attention, il y a donc un manque. Je serais plus libre dans la gestion de mon argent mais moins quand c'est l'argent de mon mari, FG Benslimane
- on a entendu parler des microcrédits qui existent dans d'autres régions et on veut avoir la même chose, On veut monter des projets d'élevage de lapins, de poules, d'abeilles, les chèvres et les bovins, FG Takhoualt
- on remarque l'absence de la femme dans le débat communautaire autour des questions comme l'eau par exemple, il faut qu'il y ait l'égalité entre l'homme et la femme dans le débat autour de ces questions, la femme doit participer dans la gestion quotidienne des questions communautaires", FG Laouamra

5. Avis des femmes sur le programme

Dans sa globalité, le programme d'alphabétisation Alef laisse de bonnes impressions auprès des femmes. Les cours ont été considérés comme à la hauteur de leurs aspirations et les encadrantes ont été bien appréciées. Selon le propos des apprenantes, les enseignements ont été respectés et la pédagogie d'enseignement adoptée est de type participatif, interactif, qui leur permet de débattre à propos de tout sujet. Le douar Laouamra semble faire l'exception puisque les femmes ont déclaré que le code de la famille n'a été enseigné que deux fois durant l'année écoulée et témoignent de l'absence d'un débat sur des questions comme la violence ou encore les droits.

La totalité des femmes interviewées veulent continuer l'apprentissage. Elles trouvent qu'un an de cours n'est pas suffisant. Certaines sont déçues de l'annonce de l'arrêt du programme et d'autres se sont dits carrément « choquées ». A Tinjdad, les femmes ont proposé de financer elles-mêmes l'encadrement, pourvu que les activités soient poursuivies

Témoignages de femmes

- on est déjà passé par l'alpha à la mosquée et dans d'autres écoles qui proposent l'alpha mais ici c'est mieux, la prof explique tout avec précision, FG My Rchid
- Il y a des interactions avec l'enseignante, elle explique tout, elle nous fait entrer les choses en tête de force, FG My Rchid
- La relation avec la prof est bonne, mais la pédagogie est traditionnelle, il n'y a pas de débat, FG Laouamra
- La discussion avec l'encadrante est ouverte et il est basé sur le respect, FG Benslimane
- Le programme est important, la prof a joué un rôle important : elle a fait beaucoup d'efforts, FG Tinjdad
- Je suis impatiente d'écrire et de lire couramment, FG Tinjdad
- On veut continuer à apprendre, FG Takhoualt
- L'enseignante nous est très utile, FG Tinjdad
- Je suis choquée quand on m'a appris que les cours s'arrêtent, FG Tinjdad
- On a des relations de respect avec l'enseignante, FG Takhoualt

- Le programme est extraordinaire, ça nous a beaucoup plu, FG Midar
- La prof nous explique les questions qui concernent les maris et les enfants, le coran, les versets, la prière. L'association et la prof nous ont changés la vie. On a l'eau et l'électricité et c'est grâce à l'association. Les fournitures scolaires pour les élèves nous parviennent jusqu'ici, FG Takhoualt
- Le matériel est disponible, il y a des tables, des stylos, des livres, des chaises et en plus le centre est spacieux, FG Médiouna
- C'est bien, chaque journée est consacrée à une matière : le vendredi au Coran, une autre à la lecture, une autre à la dictée... Nous entretenons une bonne relation avec l'encadrante. Certes au début, il y avait une sorte de timidité, on n'osait pas lui demander des choses, mais aujourd'hui on se sent bien avec elle, on lui pose des questions pour apprendre. Il y a une harmonie, FG Midar
- La façon d'enseigner est sous forme de participation et de discussions de thèmes tels que des questions religieuses, l'explication des pronoms personnels (elles les ont prononcés : je, tu, il, nous,...), le Coran, la dictée, le code de la famille, FG Midar

Troisième partie. Conclusions et recommandations

En basant l'analyse sur les personnes, les processus en marche et les contextes d'étude, on peut affirmer, à partir des propos des femmes, que le programme a réussi globalement à répondre aux attentes et aux besoins qu'elles se sont elles-mêmes fixées avant de l'intégrer. En effet l'empowerment souhaité par les femmes elles-mêmes et autorisé par le milieu familial et social c'est de savoir lire, écrire, et compter, comprendre mieux la vie quotidienne, apprendre à mieux faire la prière, apprendre le coran,...comme le montre le tableau suivant

Tableau 5. Comparaison entre les attentes et apports du programme ALEF

Attentes exprimées par les femmes	Apports du programme	Remarques
Apprendre à lire	Toutes les femmes savent lire	différences entre les régions, différences urbain-rural, différences selon les âges, différences selon les néo-alphabétisées et les déscolarisées
Apprendre à écrire	toutes les femmes savent écrire	
Apprendre le calcul	Toutes les femmes ont appris à faire le calcul	
Apprendre les rituels religieux	Toutes les femmes ont élargi leur apprentissage par rapport aux versets coraniques, les hadiths et les oraisons Toutes les femmes savent faire convenablement leur prière	
Apprendre des travaux manuels	Aucun	certaines femmes apprennent les travaux manuels grâce à l'association ou au département qui abrite les activités de l'association (Entraide Nationale)
Attente non exprimée explicitement	Code de la famille	
Attente non exprimée explicitement	les questions du genre	la compréhension de l'approche genre n'est pas enseignée

Dans l'ensemble, on peut mettre à l'actif du programme d'alphabétisation fonctionnelle une grande partie de l'amélioration du savoir, du savoir-être et du savoir-faire acquis par les femmes apprenantes. Il est clair que dans chaque groupe de discussion, certaines femmes sont plus habilitées que d'autres (les déscolarisées et celles ayant suivi d'autres programmes d'alphabétisation tel que le programme des Habous), mais le projet d'Alef a été une opportunité pour capitaliser ces apprentissages, les approfondir et les partager avec les autres femmes participantes.

Tableau 6. Comparaisons globales entre la situation avant et après le projet

Questions principales	questions subsidiaires	Situation de référence	Situation finale
L'autonomisation juridique des femmes apprenantes (code de la famille)	Les niveaux de connaissance du code de la famille	les connaissances des femmes sur le code de la famille sont faibles et limitées	les connaissances ce sont améliorées notamment pour l'âge au mariage, la polygamie, le divorce et la garde des enfants
	la compréhension par les femmes de certaines dispositions du code est fausse	la compréhension de certaines dispositions du code de la famille est fausse	la compréhension est systématiquement correcte pour l'âge au mariage et la polygamie la connaissance d'une majorité des autres dispositions du code est encore partielle ou incorrecte
	les représentations des femmes de certaines dispositions du code de la famille est erronée	les représentations des femmes de certaines dispositions du code de la famille sont erronées	Le code est globalement apprécié à l'exception de la tutelle matrimoniale et le droit à la reconnaissance de sa paternité pour l'enfant né hors mariage qui sont vivement rejetées
L'autonomisation et la participation à la prise de décisions (comportement au sein du ménage)	la prise des décisions de base par les femmes au sein du ménage (petits achats)	la prise des décisions de base par les femmes au sein du ménage est limitée	la prise des décisions de base par les femmes au sein du ménage s'est modérément améliorée
	la prise des décisions importantes par les femmes au sein du ménage (grands achats)	la prise des décisions importantes au sein du ménage est déficiente	la prise des décisions importantes par les femmes au sein du ménage reste absente (mais la concertation est plus systématique)
	la participation des femmes aux choix et décisions relatifs à leur ménage (femmes enquêtées, conjoints, enfants)	la participation des femmes aux choix et décisions à leur ménage est limitée	la participation des femmes aux choix et décisions à leur ménage est limitée (mais la concertation est plus systématique)
La sécurité économique et financière	Le temps du travail reproductif (tâches domestiques et soins)	le temps du travail reproductif n'est pas valorisé	le temps du travail reproductif n'est pas valorisé mais les cours d'alphabétisation le sont plus
	la sécurité économique et financière (revenus et emplois)	la sécurité économique et financière n'est pas assurée par des revenus réguliers	la sécurité économique et financière n'est pas assurée par des revenus réguliers
	les métiers et activités professionnelles exercées par les femmes	les métiers et activités professionnelles exercées par les femmes ne sont pas valorisés	

Le vécu et les représentations de la violence	Représentations sur la violence	les représentations de l'identité et des rôles entre les hommes et les femmes sont problématiques	<p>les représentations de l'identité et des rôles entre les hommes et les femmes sont problématiques : les femmes continuent encore à trouver que la violence est justifiée dans beaucoup de cas.</p> <p>Mais quelques rares femmes s'élèvent aujourd'hui contre la violence et la refusent catégoriquement</p>
autonomisation et participation aux relations publiques	Le degré et les types de mobilité des femmes	le degré et les types de mobilité des femmes sont particulièrement réduits	Il y a une plus grande autonomie dans la mobilité et l'utilisation de l'espace public. Les types de mobilité demeurent réduits.
	la capacité de s'intégrer à la société dans son ensemble	la capacité pour les femmes de s'intégrer à la société dans son ensemble est difficile	Une certaine amélioration dans la capacité des femmes à s'intégrer à la société dans son ensemble. Les femmes elles-mêmes deviennent des actrices de changement (transmission de savoir, sensibilisation aux questions relatives à la scolarisation et à l'alphabétisation)
	la sensibilisation aux questions publiques et la capacité de s'organiser	la sensibilisation aux questions publiques et à la capacité de s'organiser pour les femmes sont absentes	Plus grande sensibilisation aux questions publiques (scolarisation des filles et alphabétisation des femmes)

Il convient de souligner cependant que si l'*empowerment* psychologique, le savoir et le savoir-faire sont nécessaires, ils demeurent néanmoins insuffisants à eux seuls pour l'accomplissement de transformations et de changements de niveau social ou collectif. A ce propos, il apparaît que les femmes n'ont pas encore atteint le stade d'initiation d'un processus pour discuter, mettre en commun et amorcer une analyse collective de leurs problèmes et besoins, ni de leurs situations ou statut inégalitaire par rapport aux hommes.

Leurs connaissances et compréhensions du code de la famille, de la lutte contre la violence se sont certes améliorées. Par ailleurs, des femmes avant-gardistes commencent à émerger au sein de chaque groupe montrant des compétences psychosociales et un pouvoir de décision et de négociation plus élevés. Mais chez la majorité, le programme n'a pas réussi à développer les compétences nécessaires pour mobiliser ces ressources internes afin de produire des stratégies, autrement dit des choix délibérés de procédés ou de moyens pour atteindre un but ou réagir face à une situation d'injustice ou d'inégalité.

Certes, les femmes avancent plusieurs facteurs qui montrent que des résistances au bon déroulement du programme persistent encore ; on peut citer les tâches ménagères, la difficulté d'apprendre à un âge avancé et les problèmes familiaux.

Par ailleurs, en comparant la durée du projet et le bilan des résultats à son issue, sachant la situation de départ et les contextes d'évolution, on ne peut que souligner les avancées réalisées en si peu de temps. Il faut reconnaître que l'inégalité entre les hommes et les femmes dans le contexte marocain, notamment en matière d'accès et de contrôle des ressources et du pouvoir, est ancrée dans les mœurs et les habitudes de très longue date, et que la transformation sociale à ce niveau relève d'un processus de longue haleine.

On observe également dans tous les sites visités qu'il y a des éléments précurseurs d'une dynamique vers le développement du « sens collectif et communautaire ». Mais l'exemple qui nous a marqués le plus et qui illustre bien ce constat concerne le village de Takhoualt à Béni Tjjit où le programme et l'association de développement local ont joué un rôle catalyseur dans l'intégration des femmes dans la communauté en tant qu'acteur incontournable pour le développement. Ainsi, à titre d'exemples, les femmes ont été sollicitées pour le rôle d'intermédiaires entre les membres de l'association et les hommes du village afin de convaincre ces derniers à participer aux travaux d'approvisionnement du village en eau potable. Les hommes ont fini par les écouter ; ce qui est important dans la question des rapports de genre. Le ksar est aujourd'hui doté de l'eau potable et les femmes sont heureuses de ce changement et de ces nouveaux rôles. Mais cette responsabilité au sein de la communauté n'implique pas nécessairement un statut plus élevé dans la sphère domestique, où l'autorisation des hommes pour tout déplacement des femmes reste incontournable et où la violence est souvent justifiée par les femmes, dont « l'intérêt stratégique » à leurs yeux réside d'abord dans la stabilité du ménage plus que dans la défense d'un quelconque droit à un statut plus égalitaire.

Mais il nous semble opportun, sachant que le programme d'alphabétisation fonctionnelle est centré sur « le genre et droits humains », de se poser des questions sur le processus de formation des apprenantes et sur la transmission des connaissances en matière des rapports genre et de droits humains en particulier le code de la famille :

- La formation des animatrices a-t-elle été suffisante ? N'y a-t-il pas besoin d'une mise à niveau ?

- Les animatrices sont-elles assez outillées culturellement et professionnellement dans le sens de la vulgarisation du Code de la Famille auprès de la population cible ?
- Le contenu des manuels correspond-il à la population cible ? Les manuels sont-ils assez simplifiés pour permettre à l'animatrice de mener à bien son travail de formation et d'éducation ?
- Le nombre d'heures de formation sur le code de la famille a-t-il été respecté ?
- Le code de la famille a-t-il été transmis aux apprenantes dans sa globalité ?
- Les dispositions du code de la famille ont-elles été soigneusement expliquées ?
- Quelle attention a-t-on accordée à l'opérationnalisation des dispositions du code de la famille ?
- La pédagogie a-t-elle été participative dans tous les sites et tout le long du programme ? A-t-elle donné lieu à l'interaction, à la réflexion et au débat ?

Pour répondre à ces questions, nous recommandons l'évaluation du matériel et du processus de la formation.

Bibliographie

Commission Femmes et Développement, L'approche de *l'empowerment* des femmes. Un guide méthodologique, Bruxelles, 2007

Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement, Guide de l'évaluation, Nouvelle édition complétée et révisée, Paris, 2007

Hoffman, E. Comment évaluer *l'empowerment* des femmes défavorisées ? Eléments de réflexion à partir de projets de développement dans des pays du Sud, Association Tombana, 2003

PNUD (2007), Rapport mondial sur, le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé, New York, USA

The Centre for Development and Population Activities, Genre et développement, Série de manuels de formation CEDPA, Volume III, Washington, 1997

UNIFEM, Alphabétisation fonctionnelle et autonomisation des femmes au Maroc, 2006-2007

UNIFEM, Enquête sociologique initiale relative à l'évolution des comportements des femmes, Projet « Alphabétisation Fonctionnelle et autonomisation des femmes au Maroc, Rapport de l'étude initiale sur « Etat des lieux-Référentiel de l'évaluation, Rabat, 2007

Annexes.

Outils de collecte des données qualitatives

Outil 1. Grille d'expression sur le programme et son impact

Cet instrument permet aux femmes de s'exprimer sur le projet de développement et son impact et de l'analyser, notamment en groupe (identification des changements ressentis par les femmes, identification des causes immédiates auxquelles elles attribuent chaque changement, identification des causes sous-jacentes auxquelles elles attribuent chaque changement), le but étant de donner la possibilité à la « réalité » des bénéficiaires de primer et de savoir comment ces femmes ont-elles été intégrés dans le projet et à quel niveau elles y participent et comment ?

1. Comment avez-vous intégré le programme ?
2. Quelle a été la réaction de l'entourage familial et social en apprenant que vous avez intégré le programme ? et quelle a été votre réaction à leur réaction ?
3. Que pensez-vous du programme (contenu de l'apprentissage, pédagogie, les interrelations avec les formatrices et le groupe, ...)
4. Comment l'améliorer ?

Outil 2. Grille sur le pouvoir intérieur et sur la qualité de participation des femmes

Il permet également de mettre en relief tout ce qui est en rapport avec l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, la conviction, la force psychologique,... Il s'agit de répondre aux questions suivantes sur la participation des femmes : la participation est-elle critique et active ? Les femmes s'expriment-elles facilement ? Prennent-elles toutes la parole ou bien y a-t-il celles qui sont là juste pour exprimer une présence « physique » ? Parviennent-elles à exprimer leurs préférences, leurs craintes, leurs critiques et suggestions à tous les sujets abordés ? Quels sont les obstacles soulevés notamment ceux en rapport avec leurs rôles sociaux et leurs profils socialement acceptés ou encore liés aux questions d'honneur ? Quelles sont les relations de domination et les tensions existantes et qui influencent le processus de formation ? Dans quelle mesure la limitation de l'autonomisation des femmes est-elle due à leur auto-élimination et à leur auto-restriction sur plusieurs aspects de la vie ?

1. Les femmes, savent-elles écrire leur nom, identifier un billet de banque, compter jusqu'à 200, lire un journal, ou un formulaire bancaire ? »
2. Quels sont les compétences et le savoir-faire techniques des femmes ? Depuis votre inscription dans ce programme, quelles sont les choses que vous ne faisiez pas mais que vous faites maintenant ? (en rapport avec soi, avec les membres de la famille, la communauté,...) ; Depuis votre inscription au programme, quelles sont les choses que vous faisiez avant mais que vous ne faites plus maintenant ? (en rapport avec soi, avec les membres de la famille, la communauté,...)
3. Quels sont les changements de comportements et d'attitudes de l'époux et des autres membres de la famille à leur égard ? »
4. Que pensent-elles de la violence ? Comment réagiraient-elles à la violence ? Sont-elles victimes de violence ?
5. Que connaissent-elles du code de la famille ? qu'en pensent-elles ?
6. Les hommes-les époux font-ils de plus en plus les tâches ménagères ?
7. Quelle est l'évolution des connaissances et pratiques en matière d'hygiène et de santé et de la prise de décision en matière contraceptive (utilisation/choix de la méthode) ?
8. comment utilisent-elles leurs nouvelles connaissances, savoir-faire et leur pouvoir intérieur ? (en rapport avec soi, les membres de la famille, la communauté)

Outil 3. Profils des activités

Cet outil permet d'identifier et d'analyser les différentes activités / forme de travail des hommes et des femmes, y compris les activités « peu visibles » car peu ou pas rémunérées (analyse basée sur le triple rôle productif, reproductif et communautaire) ; il s'agit de répondre aux questions :

- Qui fait quoi /
- Telle activité ?
- Quand ?
- Où ?
- Pendant combien de temps ?
- En utilisant quelles ressources ?

1. Dites tout ce que vous avez fait durant la journée d'hier entre le levé et le coucher en précisant les horaires
2. représenter les activités ensuite sur le diagramme circulaire. Le groupe est invité à produire sa propre horloge.

	Qui	Où	Quand	Combien de temps	Ressources utilisées
Travail reproductif					
Préparer et servir les repas					
Faire le ménage					
Prodiguer les soins aux enfants					
Suivre la scolarité des enfants					
Faire les courses					
Travail productif ou service					
Travailler à l'extérieur					
Produire des biens (petit élevage ou artisanat/autre)					
Commercialiser les biens et produits					
Offrir des services (ménage ou autres)					
Travail au profit de la communauté					
Organiser des activités collectives/sociales					
Contribuer aux activités locales					
Participer aux activités politiques (élections)					

Outil 4. L'horloge des activités journalières

Cet outil complémentaire au profil d'activités permet de visualiser la répartition des tâches et la charge de travail selon le genre et les saisons, d'identifier les moments disponibles dans la journée pour intervenir (réunions, formations, activités), d'évaluer la possibilité du développement de certaines activités nouvelles (activités génératrices de revenus...)

Outil 5. Participation à la prise de décisions

Cet outil permet de connaître le pouvoir des femmes par rapport aux hommes qui les rend aptes à accomplir des choses, à résoudre un problème, à comprendre le fonctionnement d'une chose ou à acquérir de nouvelles compétences. Cette notion renvoie aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) et économiques (avoir). Il s'agit de répondre aux questions : « qui décide de quoi ? », « par quels processus ? », « qu'est-ce qu'on a résolu comme problème et comment ? », « quelle est la fréquence des déplacements communautaires et auprès des institutions ? Quel en est le mode ? A-t-on besoin d'être accompagnées et d'avoir l'autorisation ? », « Les hommes utilisent-elles de plus en plus des méthodes contraceptives masculines ? », « A-t-on pu s'organiser et s'unir collectivement pour la poursuite d'un but ou pour défendre ses droits ? Lesquels ? Comment » ? »

Outil 6. Besoins pratiques et intérêts stratégiques relatifs au genre

Cet outil permet de connaître les besoins et intérêts des femmes, partant du principe que les femmes en tant que groupe ont des besoins et intérêts particuliers, différents de ceux des hommes.

Les besoins pratiques représentent tout ce qui est nécessaire pour vivre proprement et qui permet aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie. Ils répondent à des besoins immédiats et constituent une réponse à une nécessité immédiate perçue. Ils sont conçus à partir de conditions concrètes :

- Ils sont tirés de la position des femmes au sein de la division du travail fondée sur le (c'est-à-dire du rôle des femmes).
- Ils ne remettent pas en cause la position subalterne des femmes, bien qu'ils en émergent.
- Ce sont des besoins qui proviennent principalement des rôles reproductifs et productifs des femmes, et qui renforcent ces rôles.

Les intérêts stratégiques sont conçus par une analyse de la subordination des femmes dans la société. Lorsqu'ils sont traités, ces besoins devraient conduire à la transformation de la division du travail fondée sur le sexe.

- Ils remettent en question la nature des relations entre les hommes et les femmes.
- Ils ont pour objectif de vaincre la subordination des femmes.

Dates de réalisation des focus groups par région

Région	Localité (association)	Date de réalisation
Grand Casablanca	Moulay Rchid (Arriwak Al fanni)	28/2/2008
	Médiouna (Centre Droits des gens)	27/02/08
Chaouia-Ouardigha	Bensliman (Centre Droits des gens)	5/3/2008
	Settat (Douar Laouamra, Coopérative Beni Meskine)	1/3/2008
Méknès-Tafilalet	El Hajeb (ABAMEOS)	29/2/2008
	Errachidia (Tinjdad) (Ferkla)	7/3/2008
L'oriental	Nador (Midar) (Midar)	14/3/2008
	Bouarfa (Ksar Takhoualt, Béni Tajjit) (ADEBT)	8/3/2008

Outils de collecte utilisés et noms des animateurs par région

Région	Localité (association)	Outils de collecte	Noms des animateurs
Grand Casablanca	Moulay Rchid (Arriwak Al fanni)	Grille d'expression et grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation	Fatima Bakass et Najat Bennouna
	Médiouna (Centre Droits des gens)	Grilles d'expression, grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation, Horloge des activités	Fatima Bakass
Chaouia-Ouardigha	Bensliman (Centre Droits des gens)	Grille d'expression et grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation	Fatima Bakass et Najat Bennouna
	Settat (Douar Laouamra, Coopérative Beni Meskine)	Grille d'expression grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation, prise de décision	Fatima Bakass et Najat Bennouna
Méknès-Tafilalet	El Hajeb (ABAMEOS)	Grille d'expression, grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation, profil des activités	Fatima Bakass et Najat Bennouna
	Errachidia (Tinjdad) (Ferkla)	Grille d'expression et grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation	Fatima Bakass et Najat Bennouna
L'oriental	Nador (Midar) (Midar)	Grille d'expression et grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation, prise de décision	Fatima Bakass et Aicha Mahla
	Bouarfa (Ksar Takhoualt, Béni Tajjit) (ADEBT)	Grille d'expression et grille sur le pouvoir intérieur et la qualité de participation, besoins pratiques et intérêts stratégiques	Fatima Bakass et Najat Bennouna

Calendrier global

<i>Activités</i>	<i>Période de réalisation</i>
Consultation du rapport de l'étude initiale, informations sur les sites d'interventions et préparation des outils de collecte des données qualitatives	1-24 février 2008
Enquête sur le terrain/ Transcription /Traduction /Saisie	25 février-11 mars 2008
Analyse des données qualitatives/comparaison des indicateurs	12- 24 mars 2008
Remise de la première version du rapport de l'étude	31 mars 2008
Présentation et finalisation du rapport	1-7 avril 2008
Remise de la version finale du rapport	8 avril 2008